

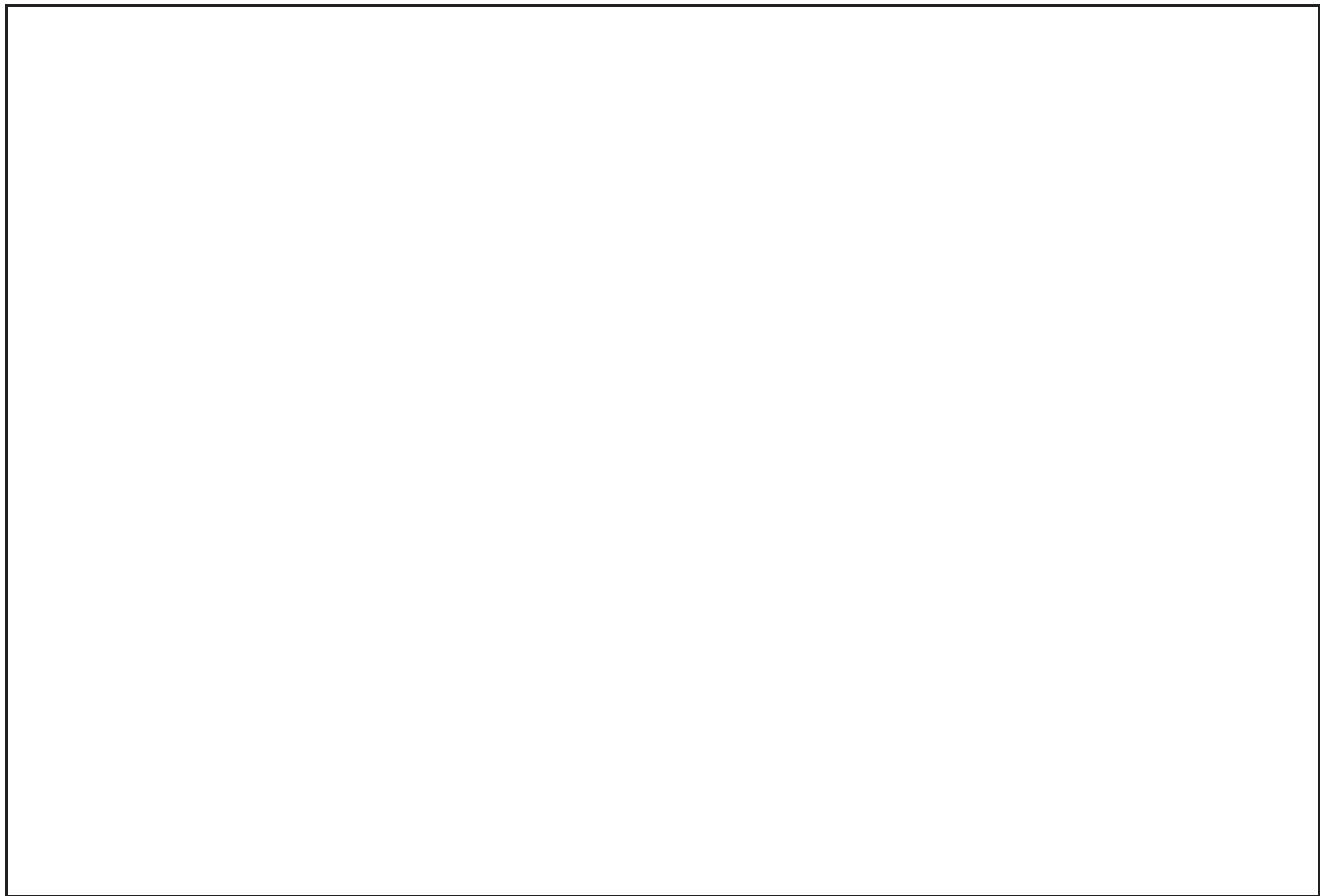


AIXAM

Emotion - 100% électrique

Puissance moteur 6kW – Batterie Li-NMC 7,89 kWh

Manuel Utilisateur – Edition 10/2020





Chère Cliente, cher Client,

*Vous venez de prendre possession de votre nouvelle **AIXAM** et nous vous remercions de votre confiance.*

*Les véhicules **AIXAM** sont conçus pour vous apporter la plus grande satisfaction à leur bord et notre réseau de distributeurs agréés est à votre disposition pour vous assurer le meilleur service.*

Nous vous invitons à prendre connaissance du programme d'entretien, des conditions de garantie ainsi que des explications contenus dans ce manuel qui vous permettront de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Nous vous rappelons quatre règles importantes de sécurité qui vous permettront d'assurer votre sécurité ainsi que celle de vos passagers :

- *Ne conduisez jamais sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues.*
- *Respectez toujours les limites de vitesses indiquées et ne conduisez jamais plus rapidement que les conditions de circulation ne le permettent.*
- *Utilisez toujours les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue appropriés pour les enfants.*
- *Indiquez toujours à vos passagers, comment utiliser correctement les dispositifs de sécurité.*

Bonne route.

AIXAM

Le service après-vente

AVANT PROPOS

Ce manuel d'instructions et d'entretien aussi appelé manuel utilisateur ou notice d'instruction vous apportera les renseignements, conseils et avertissements importants sur le transport, la mise en marche, la conduite et l'entretien de votre AIXAM.

Votre véhicule offre ce qu'il y a de mieux en matière d'économie, de fiabilité et de confort. C'est à vous de conserver le plus longtemps possible ses qualités pour pouvoir entièrement tirer profit de ses performances.

Le respect total et constant des indications contenues dans cet ouvrage technique garantit la sécurité aussi bien de la personne que du véhicule, la meilleure économie de service et une plus longue durée de fonctionnement ainsi que la protection de l'environnement et c'est pourquoi nous vous demandons de le lire attentivement avant d'utiliser pour la première fois le véhicule.

La documentation photographique et les dessins sont fournis à titre d'exemple de sorte à décrire les opérations à effectuer sur le véhicule.

Ce manuel a été rédigé par la Société **AIXAM-MEGA** et fait partie intégrante du véhicule et doit en permanence être présent à bord du véhicule et doit être disponible pour tous les utilisateurs.

Respectez les avertissements et effectuez régulièrement les inspections et les entretiens indiqués aux délais et kilométrages prévus.

Nous vous conseillons de faire effectuer l'entretien uniquement par un personnel spécialisé et autorisé par **AIXAM-MEGA** et, dans tous les cas, de respecter les indications signalées dans ce manuel. Toutes les lois applicables doivent être respectées notamment le code de la route, des assurances, du travail .

Le conducteur sera responsable de tout danger causé par le non respect de ces règles et ne pourra les imputer au fabricant **AIXAM-MEGA**. Ce véhicule sert au transport de marchandises ou de personnes, ces opérations doivent être effectuées dans le respect des limites admissibles de capacité indiquées dans le présent document.

AIXAM-MEGA ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de toute modification du véhicule, effectuée sans ou avec son approbation.

La société **AIXAM-MEGA** est constamment occupée à améliorer ses produits. Aixam Mega se réserve le droit d'apporter des modifications techniques visant à améliorer nos produits.

Même si les illustrations contenues dans ce document ne correspondent pas exactement à votre véhicule, la sécurité et les informations sur le véhicule sont toutefois garanties.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Je soussigné(e), _____, déclare avoir reçu le véhicule dont le numéro de série figure ci-contre dans un état irréprochable.

N° de série : _____

Signature Client(e) : _____

N° de moteur : _____

N° pont inverseur : _____

N° d'immatriculation : _____

Date de la 1^{ère} mise en circulation : _____

Propriétaire du véhicule : _____

Rue et N : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Visa de l'établissement vendeur :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

Les plaques et inscriptions réglementaires se situent à l'intérieur du véhicule sur le longeron sous la glissière droite du siège passager.



1 : Le numéro de série est frappé à froid et se compose de 17 caractères et de 2 étoiles de fermeture.

VLGXXXXXXXXY0000001


Structure du N° de série :

VLG = code constructeur

XXXXXX = type, variante, version

Y = unité de montage

0000001 = numéro d'ordre

 **Nous vous rappelons que l'altération des marquages et identifications peuvent faire encourir de graves sanctions pénales**

2 : La plaque constructeur est fixée par deux rivets à côté du numéro de série.



**Ne jamais enlever la plaque signalétique, les avertissements ni les instructions fixés sur le véhicule AIXAM.
Les remplacer rapidement s'ils sont endommagés ou s'ils ont disparu.**

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Bienvenue 2
- Avant-propos 3
- Identification du véhicule et des risques 4 à 5
- Sommaire 6
- Sécurité 7 à 10
- Caractéristiques techniques 11 à 15
- Contrôles à réaliser par l'utilisateur 16
- Programme des révisions 17 à 19
- Liquides et quantités 20

MANUEL D'UTILISATION

- Verrouillage, déverrouillage portes 21
- Ouverture, fermeture hayon arrière 23 à 23
- Ouverture, fermeture capot avant 24
- Lève-vitres 25
- Sièges 25
- Ceintures de sécurité 26
- Pour la sécurité des enfants 28
- Combiné de bord 29 à 39
- Système de freinage ABS* 40
- Clignotants et avertisseur sonore 41
- Commandes d'éclairage 41
- Commande d'essuie-glace 42
- Eclairage intérieur 42
- Feux de détresse 42
- Inverseur de marche 43

- Frein de stationnement 43
- Rétroviseurs 43
- Mode rampage/ frein moteur 44
- Chauffage ventilation 45-46
- Chauffage additionnel* 47
- Prise 12V, Allume-cigare*, cendrier* 48
- Ecran multimédia* 49
- Dispositif antivol 50 à 51
- Démarrage et conseils de conduite 52
- Batterie de traction 53
- Immobilisation du véhicule 55
- Entretien carrosserie 56
- Nettoyage du véhicule 57

CONTRÔLES ET ENTRETIEN

- En cas de crevaison et pression des pneus 57-58
- Batterie accessoires 59
- Boîtier fusible et relais 60
- Remplacement ampoules 61 - 62
- Niveaux liquides 63 - 64

DOCUMENTS

- Convention AIXAM MEGA assistance 64 à 68
- Carnet de route 68 à 76
- Instructions de remorquage, immobilisation 77 - 78

*Selon version

LA SECURITE D'ABORD



AVERTISSEMENT

Ce manuel ne décrit que l'entretien de routine. Pour les entretiens préconisés, AIXAM vous recommande de faire réaliser celui-ci par un distributeur agréé AIXAM, formé et habilité à intervenir sur votre véhicule.

Si vous constatez des différences entre les instructions de ce manuel et votre véhicule, vous êtes priés de vous adresser au service après-vente de votre distributeur agréé AIXAM pour d'éventuelles instructions à ce propos.

Veillez vous adresser également au service après-vente du distributeur agréé AIXAM de votre secteur, pour tous les problèmes relatifs à votre véhicule AIXAM ou pour l'acquisition de pièces de rechange.

Les pièces non d'origine constructeur peuvent endommager le véhicule, n'utilisez donc que des pièces d'origines constructeur et les produits de consommation conseillés. C'est seulement ainsi que vous conserverez les caractéristiques d'origines de votre véhicule.

Avant de quitter notre société, votre véhicule a été scrupuleusement vérifié afin de garantir que celui-ci arrive chez vous en parfait état avec l'équipement complet conforme à votre commande.

Notre distributeur agréé AIXAM s'engage à réaliser les contrôles à effectuer avant livraison et à vous livrer le véhicule dans les délais impartis. Nous vous prions de contrôler que votre véhicule soit en parfaites conditions d'utilisation et pourvu de tout l'équipement prévu.

Chaque véhicule est pourvu d'un manuel Utilisateur.



NORMES DE SECURITE

Il est indispensable de prendre connaissance du contenu de ce manuel, qui doit être constamment présent dans le véhicule et des NORMES DE SECURITE dans le cadre de l'utilisation et de l'entretien du véhicule.



GARANTIE COMMERCIALE CONSTRUCTEUR

Le bénéfice de la garantie est subordonné au respect d'une utilisation normale du véhicule et à la réalisation des prestations de réparation et d'entretien préconisées par Aixam Mega (suivant le plan d'entretien constructeur).



Le symbole d'alerte utilisé dans ce manuel sert à avertir de la possibilité d'un danger.

Lisez attentivement ces instructions. Il est essentiel que vous lisiez ces consignes et ces règles de sécurité notamment avant d'essayer de réparer ou d'utiliser ce véhicule.

DANGER : indique une situation dangereuse imminente qui, si elle n'est pas évitée, causera des blessures graves ou même mortelles.

AVERTISSEMENT : indique une situation dangereuse potentielle qui, si elle n'est pas évitée, peut produire des blessures graves ou même mortelles.

ATTENTION : indique une situation dangereuse potentielle qui, si elle n'est pas évitée, peut produire des blessures légères ou moyennes.

Ne jamais toucher à l'intégrité du véhicule. Ne pas modifier le véhicule. Ne pas percer, poinçonner, chauffer, découper, dévisser, démonter, déformer aucune partie du véhicule.

BATTERIE DE TRACTION :

- La batterie est située à l'arrière du véhicule sous la plateforme arrière. Veillez à ne pas surcharger cette dernière et à rester dans la limite de la charge admissible



Toute action impliquant la pénétration dans les batteries d'un corps étranger ou une déformation de la batterie est de nature à pouvoir provoquer un début d'incendie et l'émission de gaz nocifs.

SOYEZ PRET AUX URGENCES

- Gardez à tout moment une trousse de premier secours, un extincteur, un triangle et un gilet de sécurité à portée de main.
- Gardez près de votre téléphone les numéros d'appel de médecins, d'un service d'ambulances, d'un hôpital et des pompiers.



Lors d'un incendie impliquant des batteries au lithium il n'est pas recommandé d'éteindre le feu avec de l'eau mais avec un extincteur CO²

Lorsque l'eau est utilisée, elle peut produire de l'hydrogène gazeux. Dans un espace restreint, l'accumulation d'hydrogène peut être explosive. Dans cette situation, des spécialistes sont recommandés pour intervenir. Lorsqu'un pack batterie brûle, il y a émission d'acide fluorhydrique qui est extrêmement corrosif. En cas de contact avec des vapeurs de fluorure d'hydrogène, il faut quitter immédiatement la zone et rechercher les premiers secours ou contacter une assistance médicale d'urgence.

DEMARRAGE EN TOUTE SECURITE

Avant toute utilisation l'utilisateur doit s'assurer qu'il sera en mesure de rouler en toute sécurité.
Toute modification ou utilisation du véhicule non autorisée peut nuire au fonctionnement du véhicule et/ou sa sécurité, ainsi qu'à sa durée de vie.

VOTRE VEHICULE APPARTIENT A LA CATEGORIE QUADRICYCLE LEGER à moteur L6eB

L'accès aux voies publiques n'est possible que si votre modèle est titulaire d'une homologation routière, d'une immatriculation et que son conducteur est titulaire des autorisations de conduite requises.

Il vous appartient de vérifier si vous disposez des autorisations de circulation.

VOICI LA LISTE DES VOIES INTERDITES A TOUS LES QUADRICYCLES LEGRS :



- Circulation interdite dans les 2 sens.
- Sens interdit.
- Accès interdit.
- Accès interdit.
- Piste ou bande cyclable interdite.
- Voie réservée aux bus.
- Route pour automobiles interdite.
- Entrée d'autoroute interdite.
- Interdiction de tourner à droite.
- Direction interdite.



UNE ASSURANCE POUR VOTRE VEHICULE EST UNE OBLIGATION !



Le nombre d'occupants dans le véhicule est limité à 2 personnes (dont le conducteur) sur les sièges avants, prévus à cet effet, il est formellement interdit de transporter des personnes dans l'espace à l'arrière du véhicule !



Tout accessoire de type : attelage, galerie, porte vélos, coffre de toit sont formellement interdits !

* les panneaux présentés ne sont valables que pour la France



REGLES DE SECURITE

- Ne pas transporter de personnes dans la partie réservée au chargement.
 - Ne pas abandonner un enfant ou un animal seul dans le véhicule : risque d' étouffement
 - Ne pas laisser d'objets sur la plage arrière. Ils peuvent se transformer en projectiles en cas de freinage brusque ou d'accident.
 - Ne pas laisser les clefs sur le contact en l'absence du conducteur.
 - Par temps de pluie, de brouillard, de neige le conducteur doit utiliser les essuie-glaces, les dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse, ainsi que le système de désembuage/ dégivrage du parebrise.
 - En cas de panne, le conducteur doit garer le véhicule sans gêne à la circulation, dans une zone dégagée, prévenir les autres usagers par l'usage des feux de détresse et de position et doit également serrer le frein de stationnement. Il doit mettre son gilet de sécurité et positionner le triangle sur la chaussée. Il appartient à l'utilisateur d'équiper son véhicule d'autant de gilets et de triangles que prescrits par la législation du pays de circulation.
 - Conducteur et passager doivent quitter le véhicule et se tenir dans une zone sécurisée à bonne distance du véhicule et de la circulation.
 - L'utilisation sur des chemins accidentés ou en tout terrain est interdite.
 - Le véhicule doit circuler sur des routes asphaltées, les chemins d'accès à des résidences ne sont autorisées que sur de courtes distances (quelque centaines de mètres) et à vitesse réduite moins de 10 km/h.
 - Toute montée de trottoir doit se faire à très faible vitesse moins de 5 km/h.
 - Avant un passage à gué, déterminer la profondeur de l'eau. Elle doit être au maximum de 10 cm. Rouler au pas. Dans l'eau ne jamais s'arrêter, ne jamais couper le moteur, ne pas s'engager si un véhicule traverse en sens inverse. Après le passage effectuer des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher voire dégivrer » les freins. Ne jamais traverser de l'eau salée.
 - En cas de transport, d'enfants ou d'animaux à bord du véhicule, utiliser un système de sécurité adapté à leur taille et à leur poids.
- AVANT DE PROCEDER A L'ENTRETIEN ET A LA REPARATION (concerne uniquement les personnes dûment habilitées)**
- Lisez attentivement les instructions et les consignes de sécurité contenues dans ce manuel et sur les autocollants de sécurité apposés sur le véhicule.
 - Nettoyez la surface de travail et le véhicule.
 - Garez le véhicule sur un sol ferme et plat. Matérialiser et protéger la zone d'intervention de toute personne non habilitée.
 - Laissez refroidir le véhicule avant toute intervention. Retirez la clé de contact.
 - Déconnectez le câble négatif de la batterie accessoires.
 - Accrochez un panneau **NE PAS FAIRE DEMARRER** au poste du conducteur. Attention : toute intervention sur le réseau électrique nécessite d'être informé des dangers potentiels. Contacter Aixam-Mega pour tout renseignement sur cette information.

RECYCLAGE DES BATTERIES ET DES PNEUMATIQUES

Les batteries de traction, accessoires, piles des télécommandes, piles d'alarme et les pneus usagés doivent être repris et recyclés par des professionnels de la collecte de déchets dangereux pour la nature. Ne jamais mettre une batterie ou un pneumatique dans les ordures ménagères ou l'abandonner dans la nature.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<u>GÉNÉRALITÉS</u>	<u>eCITY</u>	<u>eCOUPE</u>
Genre	Quadricycle léger catégorie « L6eBP »	
Type et version	UVK3DF0A	UVK1DF0A
Roues directrices	À l'avant	
Roues motrices	A l'avant	
<u>DIMENSIONS (mm)</u>	<u>eCITY</u>	<u>eCOUPE</u>
Voie avant	1345 (sauf versions équipées de roues 16" : 1335)	
Voie arrière	1345 (sauf versions équipées de roues 16" : 1335)	
Empattement	1795	2000
Porte à faux avant	558	558 (coupé premium) 560 (coupé GTI)
Porte à faux arrière	406	440
Longueur hors tout	2759	2998 (Premium) 3000 (GTI)
Largeur hors tout	1500	
Hauteur (+ / - 25 mm)	1480	1480 (coupé premium) 1465 (coupé GTI)
<u>POIDS (kilogrammes)</u>	<u>eCITY</u>	<u>eCOUPE</u>
Poids total autorisé en charge	675	
Poids total roulant autorisé	néant	
<u>Charge maximale admissible :</u>	<u>eCITY</u>	<u>eCOUPE</u>
Sur l'essieu avant :	340	
Sur l'essieu arrière :	440	
Poids à vide véhicule en ordre de marche :	375 (sans conducteur, sans batterie et sans équipement)	
Sur l'essieu avant :	225	
Sur l'essieu arrière :	150	
Poids à vide en ordre de marche	425 (sans conducteur avec batterie propulsion sans équipement)	
Sur l'essieu avant :	228	
Sur l'essieu arrière :	197	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CHAINE DE TRACTION	
Marque moteur	MAVEL
Type	Synchrone à aimants permanents MAVEL EFX48
Puissance nominale continue maximale (kW CEE)	6 kW / 30 minutes
Couple (Nm)	40
Puissance de crête maximale (kW CEE)	7.2 KW
Régime de puissance de crête (tr/mn)	De 2 931 à 4 936
Régime de rotation maximal (tr/mn)	7 097
Refroidissement moteur	Auto-ventilé
Variateur électronique	Synchrone
Type d'énergie utilisé en traction	Batterie Lithium (Li-NMC) 51.4 V
Capacité d'énergie (Kwh)	7,89

TRANSMISSION DE MOUVEMENT

- Type de vitesses : transmission mécanique 1 rapport
- Mode de commande : automatique DNR
- Type de transmission :
Moteur → pont réducteur différentiel → roues.
- Vitesse maximale :
45km/h

SUSPENSION

- Avant :
à roues indépendantes, type pseudo Mac Pherson, amortisseurs télescopiques hydrauliques à double effet et ressorts hélicoïdaux.
- Arrière :
à roues indépendantes à bras tirés, amortisseurs télescopiques hydrauliques à double effet et ressorts hélicoïdaux.

DIRECTION

- Type de direction : à crémaillère

FREINAGE

- Frein de service

CARACTÉRISTIQUES	AVANT	ARRIÈRE
Type	Disques	Tambours
Diamètre	220 mm	160 mm

Les garnitures avant et arrière sont entraînées par des pistons hydrauliques commandés par un maître-cylindre double circuit. Ce maître-cylindre qui comporte dans sa partie haute un réservoir de liquide de frein est commandé de l'intérieur du véhicule par une pédale à portée du pied droit du conducteur. Un limiteur permet de diminuer automatiquement l'efficacité du freinage sur le train arrière.

- Frein de secours et frein de stationnement
Un levier situé à la portée de la main droite du conducteur, entre les deux sièges du véhicule, actionne mécaniquement, par l'intermédiaire d'un palonnier et de deux câbles, les freins arrière. Le réglage de ce frein est mécanique et s'effectue par une vis au niveau de chacune des roues arrière ou du palonnier. Un cliquet permet de maintenir ce frein en position serrée.



En cas de défaillance du frein de service (pédale molle par exemple) utiliser le frein de secours et faites appel à un réparateur agréé.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARROSSERIE :

- Matériaux constituant la carrosserie : ABS PMMA thermoformé
- Nombre de places assises : 2 sièges
- Nombre de portes : 2 + hayon
- Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
 - Pare-brise : verre feuilleté
 - Vitres latérales : verre trempé
 - Lunette arrière : verre trempé

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

- Feux avant :
 - clignotants et position : 12V/21W
 - croisement et route 12V/50W/60W
 - antibrouillard : 12V/35W (suivant modèle)
 - feux de jour à LED : 12V/4W
- Feux arrière :
 - arrière et stop : 12V/5W/21W
 - antibrouillard : 12V/16W
 - recul : 12V/16W
 - clignotant : 16W
 - éclairateur de plaque : 12V/5W

Afin de garantir la performance et la longévité de votre véhicule, exigez des pièces d'origine AIXAM pour l'entretien et la réparation de votre véhicule

CONTRÔLES EFFECTUÉS AVANT LA LIVRAISON

Après tout le soin apporté à la réalisation de votre véhicule AIXAM, votre distributeur agréé effectue une liste de contrôles afin que vous puissiez profiter pleinement de votre nouveau véhicule :

- Contrôle de la fermeture et du verrouillage de tous les ouvrants (portes, vitres, capot, hayon, ...)
- Contrôle de l'outillage de bord (bombes réparation)
- Contrôle des niveaux :
 - huile pont réducteur
 - liquide lave-glace
 - liquide de frein
 - niveau de charge des batteries de traction et de la batterie accessoires
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de freinage
- Contrôle pression pneumatiques
- Contrôle serrage roues, rotules, moteur, circuit de puissance électrique traction, pont inverseur et réducteur, fixation bac à batterie, visserie en général.
- Présence du câble de charge
- Contrôle fonctionnement de l'appareillage électrique et de l'éclairage.
- Contrôle fonctionnement de l'appareillage électrique et de l'éclairage.
- Contrôle du parallélisme.
- Essai du véhicule
- Nettoyage intérieur et extérieur du véhicule

FORMATION

Lors de la remise des clés et afin que vous puissiez profiter de votre véhicule dans les meilleures conditions, votre distributeur AIXAM doit vous remettre le manuel utilisateur, les conditions de garantie et vous former (ainsi que tous les utilisateurs potentiels du véhicule) au fonctionnement et règles d'entretien et de sécurité à suivre rigoureusement. Un véhicule électrique demande une formation préliminaire car son utilisation diffère de l'utilisation d'un véhicule thermique.

CONTROLE ET ENTRETIEN A LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

1. Contrôle systématique et à chaque utilisation

Contrôle de l'état du câble, de la prise de charge du véhicule et de la prise de charge secteur 220V

2. Contrôle journalier :

- Contrôle du bon fonctionnement des ceintures de sécurité
- Contrôle du bon fonctionnement du frein à main
- Contrôle du bon fonctionnement de l'avertisseur sonore
- Contrôle du bon fonctionnement des feux et clignotants
- Contrôle de la bonne visibilité à travers toutes les glaces
- Contrôle de la bonne fixation des objets et de tous les bagages
- Contrôle du niveau d'énergie restante





3. Contrôle hebdomadaire(H) à mensuel (M) :

- Charge complète du véhicule (le voyant de charge doit être allumé fixe après avoir mis le contact) **H**
- Contrôle niveau liquide de frein **M**
- Contrôle du fonctionnement des témoins du combiné de bord **H**
- Contrôle niveau lave glace **M**
- Contrôle de l'état général du véhicule **H**
- Pression et état des pneumatiques **M**

Afin de garantir la performance et la longévité de votre véhicule, exigez des pièces d'origine AIXAM pour l'entretien et la réparation de votre véhicule

Recommandations Aixam pour l'entretien de votre véhicule électrique

INTERVENTIONS ET CONTRÔLES À EFFECTUER LORS DES RÉVISIONS

			1 000 km ou 1 an	A 5 000 km ou 1 an et tous les 5 000 km	A 10 000 km et tous les 10 000 km
CONTRÔLE DES FLUIDES		Vidange du pont réducteur et renouvellement de l'huile	X		X
		Vérification niveau huile pont réducteur (appoint si nécessaire)		X	
		Vérification niveau liquide de frein (appoint si nécessaire)	X	X	X
CONTRÔLE DES LIAISONS AU SOL, DE LA TRANSMISSION, AMORTISSEMENT, PÉRIPHÉRIE MOTEUR		Vérification de l'étanchéité du circuit de freinage	X	X	X
		Vérification du fonctionnement des freins y compris le frein à main	X	X	X
		Nettoyage et dépolluissage des freins remplacement des garnitures si besoin			X
		Vérification de l'état des silent blocs (moteur et pont réducteur)		X	X
		Vérification de l'étanchéité des amortisseurs		X	X
		Vérification de l'état des soufflets et des jeux (rotules et crémaillère de direction)		X	X
		Vérification de la pression des pneumatiques (gonflage si nécessaire)	X	X	X
		Réglage du parallélisme	X	X	X
CONTRÔLES ÉLECTRIQUES		Contrôle de serrage du circuit de puissance		X	X
		Charge complète de la batterie de traction	X	X	X
		Contrôle du convertisseur DC/DC ainsi que de la tension de la batterie accessoire (procéder à sa recharge si nécessaire)		X	X
		Vérification de l'état du câble de charge et de la prise en charge du véhicule		X	X
		Test de décharge de la batterie accessoires et remplacement si nécessaire			X
		Vérification de l'état de propreté des bornes de la batterie		X	X
		Vérification du bon fonctionnement de l'éclairage et de l'instrumentation électrique	X	X	X
CONTRÔLES COMPLÉMENTAIRES		Réalisation de l'entretien lié au chauffage additionnel (filtre à gasoil)			X
		Diagnostic DT-AM	X	x	X
		Reprogrammation de l'indicateur de maintenance	X	x	X
		Vérification du serrage de la visserie (roue, moteur...)	X	X	X
		Contrôle de l'état des optiques, rétroviseurs, pare-brise, vitres, plaques et balais essuyage	X	X	X
		Essai du véhicule	X	X	X
		Changement du filtre habitacle			X
... ET AUSSI		Tous les six mois : vérification du niveau de liquide lave-glace			
		Tous les ans : remplacement liquide de frein, balais d'essuie-glace, réglage des seuils de phares et filtre à gasoil du chauffage additionnel			



Il est **STRICTEMENT INTERDIT** à l'utilisateur de démonter toute partie du véhicule nécessitant l'aide d'un outil. Ce tableau est établi sur la base d'un véhicule fonctionnant dans des conditions standards. En cas d'utilisation ou d'environnement plus contraignant la fréquence des opérations doit être augmentée (nous consulter).

Entretien 1 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**MAIN D'ŒUVRE
GRATUITE**

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 5 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __
 Jour mois
année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 10 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 15 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 20 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __
 Jour mois
année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 25 000 km ou 1 an

Date : __ __ __ __
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 30 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 35 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 40 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 45 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 50 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 55 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 60 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 65 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 70 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 75 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 80 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**

Entretien 85 000 km ou 1 an

Date : ___ ___ ___
 Jour mois année

Kilométrage : _____

**Cachet et signature du
distributeur agréé**



Recommande l'utilisation
d'huile AIXAM MEGA *by Yacco*



PONT REDUCTEUR (*Huile 80W90*)

1,0 litre

LIQUIDE DE FREIN (*DOT 4*)

0,3 litre

VERROUILLAGE ET DEVERROUILLAGE

Autres Versions :

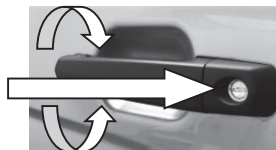


Deux clés sont fournies, une avec télécommande intégrée et une autre classique, des pictogrammes indiquent clairement l'ouverture et la fermeture. Le bouton (1) permet de sortir la clef de son logement.

NOTA : en cas de dysfonctionnement du boîtier, vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur à l'aide des clés.

Si le véhicule est équipé d'une alarme, une 2^{ème} télécommande est fournie

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE



1. Introduire la clé
2. Verrouiller
3. Déverrouiller



Les poignées doivent tourner autour d'un axe de rotation lorsque l'on tire vers soi pour ouvrir les portes (voir flèches)

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Un bouton est situé sur le côté gauche de la planche de bord. Une simple pression permet le verrouillage des portes depuis l'intérieur du véhicule. Une seconde pression permettra le déverrouillage



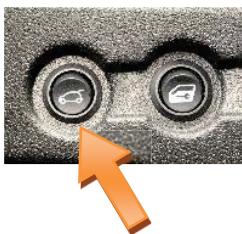
OUVERTURE DU HAYON

1. Par l'intermédiaire de la télécommande :

Faire un appui long sur le bouton d'ouverture de hayon :
La serrure du hayon de coffre se déverrouillera automatiquement :



2. Par l'intermédiaire du bouton intérieur :



Un bouton est situé sur le côté gauche de la planche de bord. Une simple pression permet l'ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule (fonction inopérante véhicule fermé avec sa télécommande et lorsque le véhicule roule.)

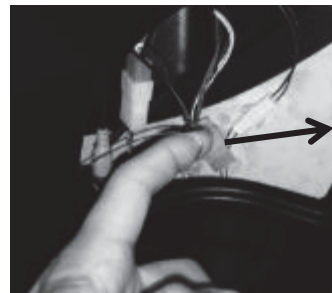
OUVERTURE MANUELLE : Poignée de secours

En cas de panne du système électrique d'ouverture du coffre, veuillez-vous rendre chez votre Distributeur le plus proche.

Procédure d'ouverture de secours :



Ouvrir la trappe permettant de remplacer les ampoules du phare arrière gauche.



Tirer sur la poignée de secours (boucle en fil d'acier) pour déverrouiller la serrure de coffre.

FERMETURE DU HAYON ARRIÈRE

Abaisser le hayon jusqu'en butée à l'aide des deux mains. Prêter attention à exercer la même force de chaque côté puis bien vous assurer que celui-ci soit correctement verrouillé.



- Si votre véhicule reste inutilisé ou sans surveillance, verrouillez toujours les portes et le hayon afin de limiter tout risque de blessures graves.



- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le hayon arrière est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le hayon et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles.
- Ne laissez jamais des enfants jouer dans et autour du véhicule.
- Ne transportez jamais des personnes ou des enfants dans le coffre à bagages.



- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Toujours vérifier que le poids total autorisé est respecté
- Répartissez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière
- Veillez toujours à arrimer les objets dans le coffre



- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur la page arrière ou sur le tableau de bord.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.



Veillez à ne pas dépasser le poids total en charge admissible par le véhicule.

OUVERTURE DU CAPOT AVANT



Tirer à soi la commande de déverrouillage située sous le tableau de bord à gauche.

Lever le capot tout en appuyant sur le verrou de sécurité.



FERMETURE DU CAPOT AVANT



Pour soutenir le capot ouvert, introduire la béquille de maintien dans le renforcement prévu à cet effet. Veuillez à ne pas ouvrir le capot au-delà de sa limite admissible, se référer à la hauteur de la béquille. Libérer la béquille et la fixer sur son crochet face intérieure du capot, puis abaisser le capot d'une cinquantaine de centimètres puis le lâcher pour qu'il se ferme sous l'effet de son propre poids

COMMANDES D'OUVERTURE DES VITRES DE PORTIÈRES

LÈVE-VITRE ELECTRIQUE



Les deux interrupteurs de commande des lève-vitres électriques se situent en bas de la façade centrale du tableau de bord.

La version haut de gamme est équipée de la vitre conducteur séquentielle.

Une impulsion sur le bouton commande (dernière position de l'interrupteur) permet l'ouverture ou la fermeture complète automatique.



Après chaque débranchement de la batterie du véhicule il est nécessaire de réinitialiser la commande automatique des vitres et l'anti pincement ; pour cela, rebrancher la batterie, mettre le contact et tirer le contacteur de la vitre conducteur jusqu'à ce qu'elle soit fermée, puis maintenir le contacteur tiré pendant encore deux secondes.

REGLAGE DES SIÈGES ET DES APPUIS-TÊTE



- Régler le siège avant de prendre la route.
- Après réglage, vérifier que le siège s'est bien verrouillé en position.
- Conducteur et passager doivent maintenir les deux pieds sur le plancher.
- Ne jamais rouler sans appui tête.

Régler le siège conducteur à une position permettant d'actionner facilement les pédales, le volant et les diverses commandes du tableau de bord.

Soulever la manette et déplacer le siège en avant ou en arrière jusqu'à la position souhaitée.

Après réglage, relâcher la manette pour que le siège se verrouille en position.

Appuyer sur le bouton de réglage et abaisser ou soulever l'appui-tête afin de le régler à votre convenance



CEINTURES DE SÉCURITÉ A TROIS POINTS ET A ENROULEUR

Ce type de ceinture se passe de réglage de longueur. Une fois bouclée, la ceinture s'ajuste librement aux mouvements de l'utilisateur, mais en cas de forte ou brusque secousse, elle se verrouille automatiquement pour retenir le corps.

Avant de mettre votre ceinture de sécurité, asseyez-vous bien au fond de votre siège, réglez l'avancée de celui-ci en fonction du pédalier.

Lorsque vous mettez votre ceinture de sécurité, tenez-vous bien appuyé contre le dossier du siège. La sangle du thorax doit être rapprochée le plus possible du cou, sans toutefois porter sur ce dernier. La sangle du bassin doit porter à plat sur les cuisses et contre le bassin. La ceinture doit porter le plus directement sur le corps. Évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, ...



Pour boucler la ceinture, déroulez la sangle lentement et sans à coup et assurez l'encliquetage du pêne dans le boîtier. Contrôlez le bon verrouillage en tirant sur le pêne. S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un retour en arrière et déroulez de nouveau.



Pour déboucler la ceinture, pressez sur le bouton rouge du boîtier, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter l'opération.

*Sur certaines versions uniquement



CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Quelle que soit la durée ou la distance du trajet** que vous devez effectuer, vous devez **obligatoirement boucler votre ceinture de sécurité.**
- Conformez-vous toujours à la législation locale du pays où vous vous circulez.
- La ceinture de sécurité a été étudiée pour la retenue d'**une seule personne.**
- **Ne jamais mettre un enfant sur vos genoux et attacher la ceinture de sécurité** (Les bébés et les enfants ne peuvent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule)
- N'utilisez pas de dispositif permettant d'introduire un jeu dans les sangles (exemple : pince à linge, etc...) car une ceinture de sécurité portée trop lâche, risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Suite à un accident grave, il faut remplacer les ceintures de sécurité qui étaient en service à ce moment. De même si une ceinture est endommagée ou effilochée, il est impératif de la remplacer.
- Si vous devez nettoyer vos ceintures de sécurité, il faut le faire avec de l'eau et du savon. Tout autre produit est prohibé.
- Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident. Les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle du bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.
- Lorsque la ceinture est portée, les sangles ne doivent pas être vrillées.
- Ne pas déplacer la sangle abdominale sous votre bras ou derrière votre dos.
- Les ceintures de sécurité ont été conçues pour être employées par des occupants ayant la taille d'un adulte.
- Ne pas modifier ou transformer les ceintures de sécurité, leurs ancrages sur le châssis ou les sièges du véhicule.
- N'utilisez que les équipements d'origine constructeur.

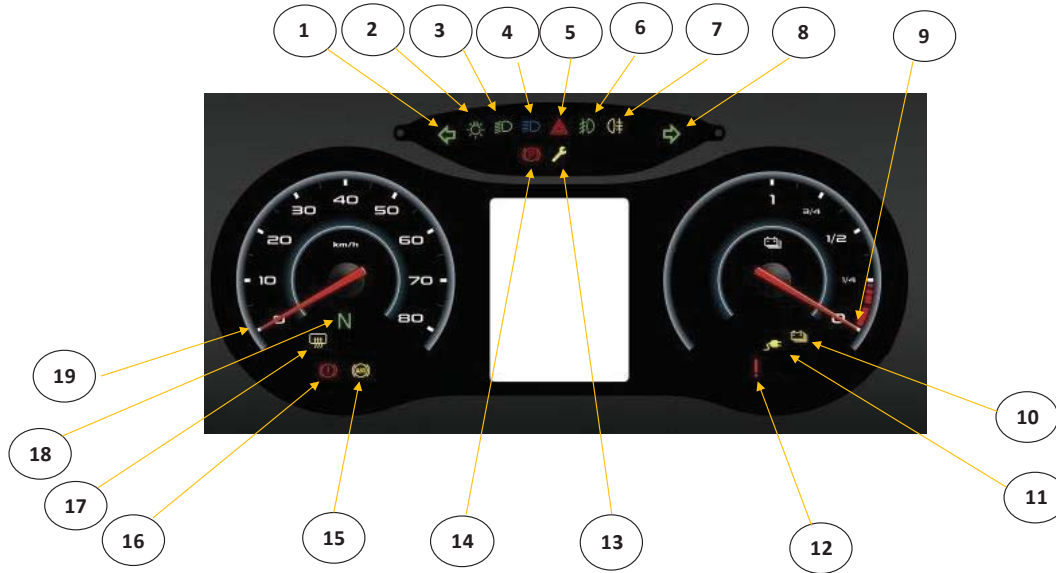
POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

- Ne laissez jamais un enfant ou un animal dans une voiture exposée au soleil, vitres fermées.
- Ne jamais laisser les clés à la portée des enfants, à l'intérieur du véhicule.
- L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.
- Vous devez impérativement respecter les lois en vigueur du pays dans lequel vous circulez en particulier en ce qui concerne les conditions d'âge pour le transport d'enfant aux places avant.
- De façon générale, les enfants de moins de 12 ans, d'une taille inférieure à 1,50 mètres et d'un poids inférieur à 36 kilogrammes, doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.
- Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.
- Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.
- De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec la lettre E suivie d'un numéro, celui du pays où il est homologué et de l'année d'homologation.
- Avant d'utiliser un siège enfant, reculez le siège passager au maximum.

(AGE DE L'ENFANT) POIDS DE L'ENFANT	CATÉGORIE D'HOMOLOGATION DU SIÈGE ENFANT
(naissance à 9 mois environ) poids inférieur à 13 kg	"U" universel (dos à la route uniquement)
(de 9 mois à 3 ans environ) poids de 9 kg à 18 kg	"U" universel
(de 3 ans à 12 ans environ) poids de 15 kg à 36 kg	"U" universel

- Avant d'utiliser un siège pour enfant, assurez-vous que son installation est correcte dans le véhicule. Conformez-vous aux spécifications du fabricant du siège (voir notice d'utilisation fournie avec le siège). Vérifier que la classe d'homologation du siège enfant correspond au poids ou à la taille de l'enfant.
- Dans le cas d'un véhicule équipé d'un siège passager réglable longitudinalement, il est recommandé de le régler en position maxi arrière moins deux crans.

COMBINÉ DE BORD



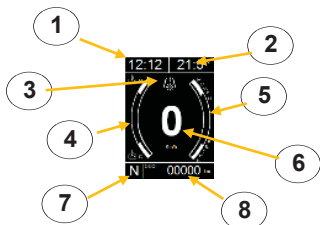
1. Témoin indicateur de direction gauche
2. Témoin de feux de position
3. Témoin de feux de croisement
4. Témoin feux de route
5. Témoin feux de détresse
6. Témoin feux antibrouillard avant
7. Témoin de feux antibrouillard arrière
8. Témoin indicateur de direction droit
9. Indicateur de niveau d'énergie électrique
10. Témoin d'alerte niveau énergie électrique
11. Voyant de charge batterie de traction

12. Témoin défaut général (STOP)
13. Témoin de maintenance
14. Témoin de frein de parking
15. Témoin de dysfonctionnement ABS
16. Témoin de défaillance du système de freinage
17. Témoin dégivrage lunette arrière
18. Témoin de point neutre
19. Indicateur de vitesse

FUNCTIONNALITES ÉCRAN TFT CENTRAL

Quatre sous-écrans peuvent être affichés successivement en pressant le bouton (gauche) de défilement ou le bouton à l'extrémité du commodo droit (excepté l'écran de réglage qui n'est accessible que par le bouton gauche du combiné)

ZONE VITESSE INFORMATIONS

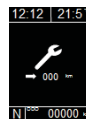


1. Affichage de l'heure
2. Affichage de la température extérieure
3. Zone information risque de verglas
4. Température batterie
5. Courant batterie
6. Zone Information vitesse ou Symboles
7. Affichage position levier de vitesse
8. Affichage totalisateur kilométrage



1- PORTES OUVERTES

1-2 Symbole porte droite, gauche ou les deux portes ouvertes.
À l'ouverture d'une le symbole porte ouverte s'affiche pour une durée maximale de 5 mn si contact OFF



2-SERVICE

À la mise du contact l'affichage du nombre de Kms avant le prochain service



3-RESERVE D' ENERGIE

Symbole d'information niveau énergie sur zone réserve



4-VITESSE

Affichage digital de la vitesse



5-FREIN DE STATIONNEMENT

Indicateur de frein de stationnement actionné



7-TRIP A

Symbole d'information trajet, remise à zéro manuelle

a: distance parcourue

b: vitesse moyenne

c: temps trajet



8-TRIP B

Symbole d' information trajet, remise à zéro automatique 15 minutes, après coupure du contact.

a: distance parcourue

b: vitesse moyenne

c: temps trajet

d : consommation moyenne



9-FONCTION PARAMETRABLES

Symboles de sélection réglage des 4 fonctions



10-DEFAUT CIRCUIT DE CHARGE

Symbole d' information défaut charge batterie. Se rendre chez son concessionnaire



11-DEFAUT GENERAL

Symbole d' information défaut général Couper le contact s assurer d' être au point neutre, que la pédale d'accélérateur ne soit pas actionnée



12-DEFAUT DE FREINAGE

Symbole d' information défaut freinage (niveau de liquide de frein bas ou frein défaillant)



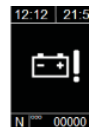
13-DEFAUT SYSTÈME ABS

Pop-up information défaut ABS « option »



14-DEFAUT DEMARRAGE

Pop-up information boîte de vitesse pas en position neutre. Passer en position neutre pour autoriser le démarrage



15-ETAT CHARGE BATTERIE 12V

Pop-up information batterie accessoire faiblement chargée. Veuillez recharger la batterie.

FONCTIONS PROGRAMMABLES

Accès aux réglages

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital
- Véhicule à l'arrêt obligatoire

Etape 2



- Presser une fois la touche gauche du combiné
- Écran tripe A

Etape 3



- Presser une deuxième fois la touche gauche du combiné
- Écran trip B

Etape 4



- Presser une troisième fois la touche gauche du combiné
- Écran choix fonctions programmables

Etape 5



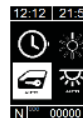
- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le symbole de l'horloge passe en surbrillance

Etape 6



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole du rétroéclairage combiné passe en surbrillance

Etape 7



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole verrouillage automatique des portes passe en surbrillance

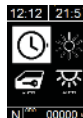
Etape 8



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole plafonnier passe en surbrillance

Réglage de l'heure

Etape 5-1



- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le symbole de l'horloge passe en surbrillance

Etape 5-2



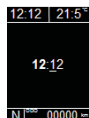
- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- L'horloge s'affiche, les heures clignotent

Etape 5-3



- Presser la touche droite du combiné
- L'heure s'incrémente heure par heure

Etape 5-4



- Presser la touche gauche du combiné
- Le chiffre des dizaines de minutes clignote

Etape 5-5



- Presser la touche droite du combiné
- Les dizaine des minutes s'incrémentent de 10 minutes en 10 minutes

Etape 5-6



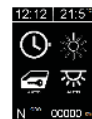
- Presser la touche gauche combiné
- Le chiffre des minutes clignote

Etape 5-7



- Presser la touche droite du combiné
- les minutes s'incrémentent minute par minute

Etape 5-8



- Presser la touche gauche du combiné 4 secondes
- Écran choix fonction programmables

Etape 5-9



- Presser la touche gauche combiné
- Retour automatique après 10 sec
- Écran vitesse digital

Réglage rétroéclairage combiné

Etape 6-1



Feux de Position en fonction pour le réglage du combiné :

- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le symbole rétroéclairage passe en surbrillance

Etape 6-2



- Presser quatre secondes la touche gauche du combiné
- Le réglage actuel du rétroéclairage s'affiche

Etape 6-3



- Presser la touche droite du combiné
- L'intensité lumineuse s'incrémente du réglage actuel à 10 puis de 0 à 10

Etape 6-4



- Presser 4 secondes sur la touche gauche du combiné
- Écran choix fonction programmable

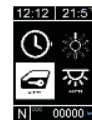
Etape 6-5



- Presser la touche gauche du combiné
- Retour automatique après 10 sec
- Écran vitesse digital

Activation/désactivation verrouillage auto

Etape 7-1



Le verrouillage auto s'active à partir de 10 km/h. Déverrouillage automatique sur forte décélération :

- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole verrouillage automatique des portes passe en surbrillance

Etape 7-2



- Presser quatre secondes sur la touche gauche du combiné
- Le réglage actuel s'affiche

Etape 7-3



- Presser la touche droite du combiné
- La fonction verrouillage auto passe de ON à OFF

Etape 7-4



- Presser 4 secondes sur la touche gauche du combiné
- Écran choix fonction programmable

Activation / désactivation pilotage progressif et temporisation éclairage intérieur

Etape 8-1



- Presser la touche gauche du combiné
- Le symbole plafonnier passe en surbrillance

Etape 8-2



- Presser quatre secondes sur la touche gauche du combiné
- Le réglage actuel s'affiche

Etape 8-3



- Presser la touche droite du combiné
- La fonction plafonnier en auto passe de ON à OFF

Etape 8-4



- Presser quatre secondes sur la touche gauche du combiné
- Écran choix fonction programmable

Etape 8-5



- Presser la touche gauche du combiné
- Retour automatique après 10 sec
- Écran vitesse digital

Touche externe commodo

Affichage des Trips A et B

Etape 1



- Presser une fois la touche du externe commodo
- Écran vitesse digital
- Consommation instantanée
- Température batterie par bargraphe

Etape 2



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Symbole trip A
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée trajet

Etape 3



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Symbole trip B
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée du trajet

Etape 4



- Presser une fois la touche du externe commodo
- Écran vitesse digital
- Consommation instantanée
- Température batterie par bargraphe

Remise à zéro des Trips A et B

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital

Etape 2



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Écran trip A
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée trajet

Etape 3



- Presser 5 sec la touche externe du commodo
- Écran trip A
- Raz distance parcourue
- Raz vitesse moyenne
- Raz Durée du trajet

Etape 4



- Presser une fois touche externe du commodo
- Écran trip B
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Durée du trajet

Etape 5



- Presser une fois la touche externe du commodo
- Écran vitesse digital
- La remise à zéro du trip B s'effectue automatiquement 15 minutes après la coupure du contact

Acquittement Pop-up Information ou défaut

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital

Etape 2



- Affichage Symbole réserve carburant
- Presser la bouton externe du commodo

Etape 3



- Retour affichage vitesse digital

Activation/Désactivation des feux de détresse suite à Freinage d'urgence

Etape 1



- Clé de contact position ON
- Écran vitesse digital

Etape 2



- Temps depuis l'allumage < 15s
- Presser la touche droite du combiné
- Activation 1 bip
Désactivation 2 bip

SIGNIFICATION DES TÉMOINS DE DANGER (couleur rouge)



Témoin Défaut Général: Il s'allume sur la position contact et doit s'éteindre au bout de quelques secondes. Si ce n'est pas le cas vérifier que le levier de commande est en position « N » et que la pédale d'accélérateur ne soit pas enfoncée.

Si'il s'allume en cours de route, **stopper le véhicule immédiatement** :

- Si le véhicule perd en performances les causes possibles sont:
 - fin d'autonomie – risque de détérioration des batteries et perte de garantie possible – le véhicule doit être immédiatement rechargé
 - Température moteur élevée – attendre que le moteur refroidisse puis couper le contact avant de redémarrer
 - Dans tout les cas prendre contact avec votre distributeur AIXAM
- Si le véhicule s'arrête : prendre contact avec votre distributeur AIXAM
- Si le véhicule conserve ses performances : Un défaut d'isolement a été détecté. Appeler votre distributeur AIXAM.
 - la puissance est diminuée graduellement pendant 20S jusqu'à arrêt total, puis la batterie est mise en sécurité et déconnectée



Témoin de défaillance du système de freinage : Allumé, il indique un manque du liquide de frein dans le circuit de freinage. Risque de dégradation du freinage. Faire l'appoint avec le liquide préconisé et contacter votre distributeur agréé Aixam dès que possible pour un contrôle du circuit.



Témoin de feux de détresse : commande simultanément et en permanence les 4 feux de direction.

SIGNIFICATION DES TÉMOINS D'ALERTE (couleur orange)

Voyant de charge : 3 modes d'allumage sont possibles :



- Il **clignote régulièrement et lentement** pendant la charge
- Il est **allumé fixe** à la fin d'une charge complète
- Il **clignote très rapidement** si un problème en cours de charge est/a été détecté. Plusieurs causes possibles :
 - La température des batteries de traction est inférieure à - 10 °C : stockez le véhicule dans un local tempéré ou roulez quelques kilomètres afin que les batteries se réchauffent. Conseil : mettre en charge le véhicule dès la fin du roulage
 - La température des batteries de traction est supérieure à 60 °C : attendre que les batteries refroidissent
 - Problème de charge : contactez votre distributeur dans les plus brefs délais car l'autonomie du véhicule peut être affectée.

En mode charge le combiné reste éclairé et permet de visualiser à n'importe quel moment le niveau de charge de la batterie de traction

Témoin de réserve d'énergie électrique :



Le voyant réserve s'allume dès que l'autonomie restante est d'environ 15%. Cette autonomie restante est calculée en fonction de la quantité d'énergie consommée depuis la dernière recharge du véhicule. Elle ne constitue donc qu'une estimation et dépend de la manière dont le véhicule sera utilisé ultérieurement. L'état de santé des batteries influence le comportement de la jauge.

AUTRES INDICATEURS



Indicateur de clignotant à gauche



Indicateur de feux de croisement



Indicateur de frein de parking



Indicateur de clignotant à droite



Indicateur de feux de route



Indicateur de point neutre



Indicateur de feux de brouillard arrière



Indicateur de feux de position



Indicateur de dégivrage arrière

Usure des plaquettes de frein : lorsque les plaquettes de frein avant sont usées un bruit de frottement apparaît. Cet avertisseur sonore vous indique que les plaquettes doivent immédiatement être remplacées. Risque de dégradation du freinage.

Option Système de freinage ABS

Votre véhicule peut être équipé d'un système de freinage ABS qui permet de conserver le contrôle de votre voiture indépendamment des conditions d'adhérence.

Une seconde fonction intégrée appelée EBD gère en permanence la répartition avant/arrière de la puissance de freinage.

Lors de l'activation de l'ABS, une sensation de vibration se fait sentir au niveau de la pédale de frein, cette vibration est parfaitement normale et est due au fonctionnement du système.

Ce système de freinage ne vous affranchit pas du respect du code de la route et notamment des distances de sécurité.

Deux témoins au tableau de bord vous indiqueront l'état de votre système de freinage.

Témoin de défaut général rouge : allumage systématique lors de la mise du contact et extinction automatique si absence de défaillance .



Témoin ABS : il s'allume à la mise sous contact et s'éteint quelques secondes après pour vous assurer que le système est opérationnel.



Si ce voyant s'allume en roulant, veuillez passer chez le distributeur AIXAM le plus proche; la fonction ABS est inopérante et donc il y a risque de blocage des roues. Par contre la fonction EBD est en ordre de marche.

Témoin défaut général et témoin ABS : ces deux voyants s'allumeront en cas de dysfonctionnement sévère de votre système de freinage. Les fonctions ABS et EBD sont inopérantes.



Veillez arrêter votre véhicule dès que possible et contacter le distributeur le plus proche

COMMANDE DE CHANGEMENT DE DIRECTION



- Appuyer sur le levier avant de tourner à gauche.
- Soulever le levier avant de tourner à droite. Pour un changement de direction, enclencher la commande au-delà du point dur ; retour automatique et arrêt avec le volant. Sur certaines versions une impulsion sur le commodo entraîne 3 clignotements automatiques dans la direction choisie

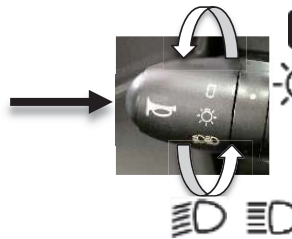
Pour votre sécurité, nous vous rappelons de toujours anticiper vos manœuvres suffisamment à l'avance en les indiquant clairement.

AVERTISSEUR SONORE



Appuyer sur l'extrémité de la commande

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



Tous feux éteints

Feux de position
Tourner la commande vers l'avant

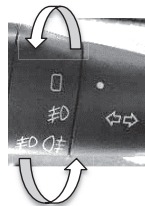
Feux de croisement/route
Inversion feux croisement / route, tirer la commande à fond vers vous.

Avertisseur optique

Par impulsions en tirant vers vous.

NOTE : Lors de l'ouverture des portes après l'arrêt du véhicule un signal sonore vous indique que vous n'avez pas éteint vos feux. Eteindre vos feux lorsque vous quittez le véhicule est important pour éviter la décharge de la batterie de démarrage, source d'éventuels problèmes de démarrage ultérieurs. L'éclairage des feux de position provoque une diminution de la puissance lumineuse des feux diurnes. Ces feux sont mutuellement incorporés

COMMANDE FEUX DE BROUILLARD



Feux éteints

Feux de brouillard arrière
Tourner la commande vers l'avant

Feux de brouillard avant
Tourner la commande vers l'avant

COMMANDE DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE*



Pour l'actionner, activer la commande. Celui-ci fonctionnera pendant 12 minutes

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT*

- En appuyant sur le levier, l'essuie-glace fonctionne une fois.
- En levant le levier :
 1. intermittence
 2. petite vitesse
 3. grande vitesse




En tirant le levier à vous, vous actionnez le lave-vitre.

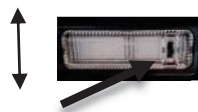
ESSUIE-VITRE ARRIÈRE*



 Essuie-glace arrière arrêté

 Essuie-glace arrière en fonction, tourner la commande vers l'avant.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR*



Position milieu. Pas d'éclairage.
Position avancée (vers l'avant du véhicule) : Eclairage si porte ouverte (temporisation en option)
Position reculée vers (l'arrière du véhicule) : Eclairage permanent

Mode Temporisée :

Lors de l'ouverture d'une porte, l'éclairage intérieur s'allume progressivement et reste allumé pendant 30 secondes.
Lors de la fermeture d'une porte ou suite à la mise du contact, l'éclairage reste allumé pendant 10 secondes tout en s'éteignant progressivement.



Avant de quitter le véhicule assurez-vous que le plafonnier ne reste pas allumé. S'il reste allumé en permanence, il décharge la batterie de démarrage. Le démarrage du véhicule sera alors impossible.

FEUX DE DÉTRESSE



Commande simultanément et en permanence les quatre feux de direction.

A n'utiliser qu'en cas de danger. Lorsque le véhicule roule, suite à une décélération brutale (cas d'un freinage brutal) les feux de détresse s'activent automatiquement pendant 10 secondes

* suivant version

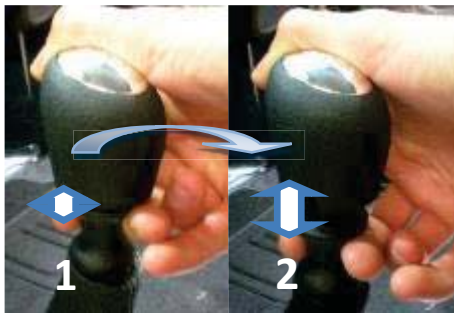
INVERSEUR DE MARCHÉ

Le levier inverseur est équipé d'une bague permettant d'actionner le passage de vitesse.

Pour sélectionner un rapport, il faut que:



- le véhicule soit totalement immobilisé
- la pédale d'accélérateur soit relâchée



Pour passer en marche avant ou marche arrière :

- soulever la bague **1**
- pousser le levier vers le sens désiré **2**
- relâcher la bague une fois la vitesse enclenchée **3**



Ne jamais forcer le passage en marche avant ou marche arrière sans avoir au préalable soulevé la bague cela endommagerait irrémédiablement votre véhicule.

FREIN DE STATIONNEMENT



1. Pour serrer le frein, tirer sur le levier à fond sans appuyer sur le bouton à l'extrémité de la poignée.

2. Pour desserrer, tirer légèrement sur le levier, en appuyant sur le bouton et rebaisser le levier.

Ne pas stationner le véhicule dans une pente supérieure à 15% et poser une cale contre une roue en cas de stationnement en pente de longue durée.

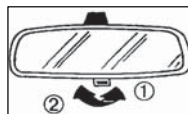


Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Ne jamais laisser un véhicule démarré sans surveillance . Sans conducteur à bord serrer le frein de stationnement avec le rapport N engager sur l'inverseur de marche

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le levier situé sur la partie inférieure est utilisable pour réduire l'éblouissement des phares des véhicules suivants en conduite de nuit



1. Normal

2. Anti éblouissement*

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur avec le bouton levier.



1. Réglage vers le haut
2. Réglage vers le bas
3. Réglage vers la droite
4. Réglage à gauche

Le mode rampage :

Votre véhicule est équipé de la fonction rampage. Cette fonction procure un confort dans l'utilisation du véhicule au quotidien par l'avance automatique sans accélération.

Les différents cas de figure de cette fonction sont les suivants :

Si la vitesse est à 0 et on enlève le pied du frein la vitesse sera de ≈3Km/h sur le plat pour faciliter les manœuvres dans le sens de marche sélectionné.

Si le frein n'est pas actionné en changeant de vitesse alors le mode rampage ne sera pas enclenché, il s'enclenchera par un appui puis un relâchement de la pédale de frein.

La fonction rampage n'est pas activée si le frein à main est tiré.

La fonction rampage n'est pas activée si une porte est ouverte.

Attention !

La vitesse de 3Km/h n'est pas régulée en fonction de la pente donc :

Si la pente est trop forte et inverse au sens de marche alors le véhicule ne bougera pas ou à l'extrême partira dans le sens de la pente.

Si la pente est trop forte et dans le même sens que le sens de marche alors le véhicule ne restera pas à 3Km/h mais la vitesse augmentera avec l'inertie du véhicule.

Frein moteur :

Attention ! La vitesse maximale du véhicule est de 45km/h, vous ne devez en aucun dépasser cette vitesse y compris dans les situations suivantes :

- Dans une très forte descente vous devez utiliser les freins mécaniques pour stabiliser la vitesse du véhicule à 45km/h.
- Dans une descente si le frein moteur n'est plus suffisant vous devez utiliser les freins mécaniques pour stabiliser la vitesse du véhicule à 45km/h.



Le véhicule ne doit pas être remorqué. Le dépannage se fera par camion plateau ou autre moyen de transport complet du véhicule

Attention ! un surrégime du moteur entrainera la perte de la garantie (cette donnée étant vérifiable et contrôlable si besoin par les données de traçabilité du moteur du véhicule accessible par l'outil de diagnostic du dpt SAV).

CHAUFFAGE – VENTILATION

1. Commutateur de gauche : chauffage ON/OFF

En poussant le commutateur sur la position rouge vous enclenchez le chauffage électrique. Celui-ci fonctionne uniquement si la ventilation est également activée (position 1, 2 ou 3).



L'utilisation du chauffage réduit l'autonomie du véhicule : 1 heure d'utilisation entraîne une perte d'environ 25% d'autonomie. Le système de chauffage est automatiquement stoppé lorsque le voyant Réserve s'allume (pour préserver un maximum d'autonomie)

2. Commutateur de ventilation

0. Arrêt de la ventilation mécanique
1. Petite vitesse
2. Vitesse intermédiaire
3. Grande vitesse

3. Commutateur de direction d'air

En tournant vers la gauche, vous augmentez le flux d'air dirigé sur les pieds, en tournant vers la droite le flux d'air est dirigé vers le haut pour obtenir le désembuage du pare-brise. Pour obtenir un désembuage maximum fermer les deux aérateurs centraux.



RÉGLAGE AÉRATEURS

Diriger le flux d'air en manipulant les ailettes et en tournant la bouche.

Basculer les ailettes pour stopper le flux



OPTION CHAUFFAGE ADDITIONNEL

Fonctionnement:



- Pour allumer le chauffage, tourner la molette de commande gauche dans le sens horaire. Au bout de quelques minutes la chaleur est diffusée à travers la bouche de sortie d'air située sous le tableau de bord côté passager.
- Pour arrêter le chauffage, ramenez la molette de commande de gauche sur la position « 0 ».
- Pour actionner uniquement la ventilation, tourner le bouton central dans le sens horaire jusqu'à la position désirée.



Le chauffage est puissant. Aussi est-il recommandé de prêter attention à ne pas surchauffer l'habitacle.

Pour éviter cela, tourner la molette de commande de chauffage progressivement jusqu'à atteindre le niveau de confort désiré. Afin de distribuer au mieux la chaleur, adapter les commandes de chauffage, de ventilation et de répartition d'air.



Ne pas oublier d'arrêter le chauffage lorsque vous quittez le véhicule.

L'appareil de chauffage peut générer des odeurs de brève durée au cours de sa première mise en marche. Ceci est tout à fait normal durant les premières minutes de service et ne signifie pas que l'appareil de chauffage est sujet à un dysfonctionnement. Toutefois, si les odeurs persistent, contacter votre distributeur agréé.



Ne pas obstruer la bouche de sortie d'air.

RAVITAILLEMENT en carburant gazole B7 recommandé – capacité réservoir = 16 litres :



1. Arrêter le chauffage
2. Déposer le bouchon de réservoir après l'avoir préalablement déverrouillé
3. Introduire le pistolet et remplir
4. Après la première interruption automatique du pistolet, ne pas poursuivre le remplissage plus de 5 secondes.
5. Retirer le pistolet.
6. Remettre le bouchon et verrouiller.

Symbole
carburant



Si le chauffage ne démarre pas procéder en premier lieu au remplissage du réservoir. Ne pas tenter de mettre en route le chauffage sans carburant. Au bout de plusieurs tentatives de ce type, le système peut se bloquer et nécessiter alors l'intervention d'un réparateur.

Le véhicule n'est pas équipé de jauge à carburant aussi est-il nécessaire de faire l'appoint en carburant régulièrement.

NB : L'appareil de chauffage est homologué pour une utilisation avec du bio gasoil 30% maximum. De même l'utilisation de fuel domestique ou de GNR (Gasoil Non Routier) est autorisée. Par contre des mélanges d'huiles usées ne sont pas admis.



Le carburant est un produit inflammable et explosif. Écarter toute flamme et s'abstenir de fumer. Les éléments de carrosserie peuvent être gravement endommagés par le carburant. Nettoyer immédiatement à grande eau la carrosserie de tout débordement de carburant et ensuite essuyer la carrosserie à l'aide d'un chiffon doux.



Il est impératif de mettre le chauffage en fonctionnement tous les mois pendant 10 minutes pour éliminer les dépôts liés à la stagnation du carburant. Le filtre carburant doit être remplacé tous les ans

Prise 12V



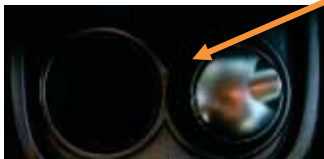
Une prise USB peut être utilisée pour brancher des appareils externes (chargeur, GPS,...)

* suivant version


ALLUME-CIGARE, CENDRIER (accessoire SAV uniquement)

CENDRIER

Le cendrier est de type nomade, il peut s'enlever et se déplacer selon votre guise.



ATTENTION : Lorsque vous videz le cendrier, assurez-vous qu'il n'y a pas de cendre incandescente risquant de créer un incendie.

-  - Tenir l'allume-cigare par le bouton, ne pas toucher l'enveloppe métallique (risque de brûlures)
- Ne pas utiliser un allume-cigare non d'origine (risque d'incendie)
- Si l'allume-cigare ne ressort pas au bout de 30 secondes, celui-ci est défectueux : le ressortir rapidement (risque d'incendie).
- En aucun il ne faut brancher un appareil de maintien ou de recharge de batterie (ex : chargeur ou booster de batterie) sur la prise 12V ou la prise allume cigare (risque d'incendie)

UTILISATION D'UN ECRAN MULTIMEDIA*

En option votre véhicule peut être équipé d'un écran multimédia. Vous devez impérativement vous conformer aux instructions d'utilisation décrites dans le manuel utilisateur du fournisseur de cet accessoire qui vous a été remis à la livraison de votre véhicule équipé de cette option.

PRIORITE A LA CONDUITE



L'utilisation d'un écran multimédia par le conducteur en roulant est formellement interdite. Conformément à l'article **R.412-6** du code de la route français_« *Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent [...]* »

Lorsque le véhicule est en mouvement, l'attention du conducteur ne doit en aucun cas être détournée par l'utilisation d'une application (vidéo, photo, média, internet, téléphone, messagerie, ...) qui pourrait être utilisée par l'un des occupants du véhicule.

Pour une conduite en toute sécurité, maintenez le volume aussi bas que possible afin de rester attentif au trafic ainsi qu'aux conditions climatiques

En cas de dysfonctionnement de votre écran multimédia, prenez contact avec votre Réparateur Agréé.

En aucun cas, ne tentez de démonter l'appareil vous-même.

UTILISATION D'UN SYSTEME DE NAVIGATION

Vous pouvez être amené à utiliser un système de navigation (type GPS).

Ces systèmes constituent des aides à la navigation et ne peuvent en aucun cas se substituer au Code de la Route.

La plupart des systèmes de navigation ne tiennent pas compte des spécificités liées à l'utilisation de nos véhicules (ex : interdiction d'emprunter les voies rapides et autoroutes) et nécessitent des mises à jour fréquentes. Il faudra donc être particulièrement vigilant lors de l'utilisation de ce type de système d'aide à la navigation et toujours respecter la signalisation en vigueur ainsi que le Code la Route.

TELEPHONE AU VOLANT

L'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit (pour la France réf article R 412-6-1 du Code de la Route)

* Suivant version

Dispositif ANTIVOL* par Alarme périmétrique

Les Critères de déclenchement sont :

- ⇒ Porte conducteur ouverte
- ⇒ Porte passager ouverte
- ⇒ Mise du contact

(Attention : cette alarme n'assure pas de protection contre l'ouverture du hayon)

Armement de l'alarme :



1. Portes fermées
2. Appui sur le bouton verrouillage de la télécommande
→ Verrouillage des portes (un clignotement long)
3. Nouvel appui sur le bouton verrouillage de la télécommande
→ Armement de l'alarme (deux clignotements très rapides)

Désarmement de l'alarme :



1. Appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande (deux clignotements rapides)
2. Déverrouillage des portes

Désarmement d'urgence (ex. : cas d'un véhicule fermé et alarme armée mais pile télécommande H.S.) :

1. Déverrouillage de la serrure conducteur en utilisant la clé
2. Ouverture de la porte
3. Déclenchement des avertisseurs sonores et lumineux
4. Porte ouverte, mettre le contact et appuyer (5 sec) sur le bouton de verrouillage centralisé situé sur la planche de bord jusqu'à l'arrêt des signaux.



* Suivant version

Fonction autoprotection sirène :

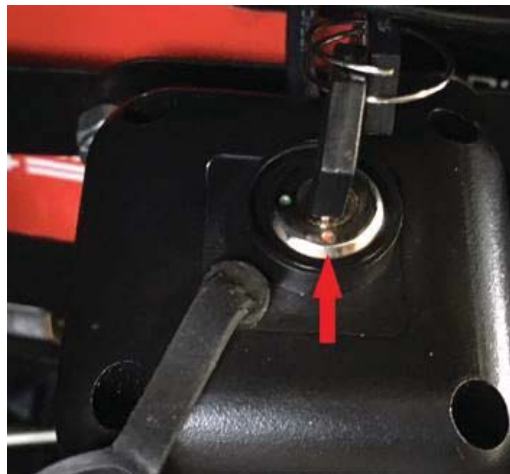
La sirène dispose d'une batterie intégrée protégeant contre une coupure de son alimentation. Si elle est activée, et dans le cas où les fils seraient coupés, l'avertisseur sonore sera déclenché.

La sirène se situe sous le capot, fixée au compartiment batterie.

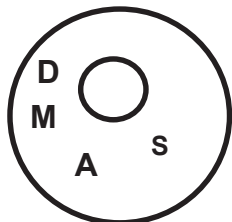
1. Activation fonction autoprotection par rotation de la clé fournie face à la position « . » (point vert) :



2. Désactivation de la fonction autoprotection par rotation de la clé fournie face à la position « . » (point rouge) :



CONTACT COMMANDE DE DÉMARREUR



S : STOP ANTIVOL

Pour débloquer la direction, manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer.

A : ACCESSOIRES

M : MARCHÉ

Le contact est mis. Enlever subitement le contact lors de cette phase peut mettre le véhicule en défaut. Ne pas accélérer pendant cette opération.

D : DÉMARRAGE (fonction non active)

Ne pas utiliser cette position

MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR

- Vérifier avant tout que le frein à main soit serré et que le levier inverseur soit sur la position Neutre. Vérifier qu'aucun objet ne risque d'entraver le fonctionnement des pédales.
- Amener la clé sur la position "contact" et attendre quelques secondes. Vérifier que les témoins de danger se sont bien allumés temporairement (voir pages combiné de bord)
- Sélectionner un sens de marche et appuyer sur la pédale accélérateur pour déplacer le véhicule.
- Pour arrêter le moteur, ramener la clé sur la position "STOP antivol".

CONSEILS DE CONDUITE

Avant le départ, vérifier :

- le bon réglage des rétroviseurs
- le réglage de votre siège
- le niveau d'énergie électrique

Mettre et ajuster votre ceinture de sécurité.

Conduire avec un seul pied pour éviter d'enfoncer les deux pédales (frein et accélérateur en même temps), ce qui équivaldrait à accélérer et freiner en même temps, donc user prématurément les freins, tous les organes de transmission et diminuer l'autonomie.

En période de rodage ne pas conduire à grande vitesse et éviter de suivre les autres véhicules de trop près car les pneus et les éléments de frein n'ont pas une adhérence et des forces de frottement optimales.

Le véhicule possède un frein moteur électrique permettant de régénérer de l'énergie dans la batterie de traction en descente ou décélération.



Il est INTERDIT d'aller au-delà de la vitesse maxi du véhicule, de descendre au point neutre en dépassant la vitesse maximum du véhicule, de tracter le véhicule, cela peut endommager le moteur.

La batterie n'accepte pas de courant de régénération lorsque la jauge est à 100% et aussi par températures froides. Ainsi le frein lié au moteur devient inopérant : toutefois le système de freinage mécanique conserve toutes ses performances. Attention pas de frein moteur si la batterie est à 100%

Attention en descente le frein moteur peut varier si la jauge est entre 60% et 100%, et ce en fonction de la distance parcourue en descente.

BATTERIE DE TRACTION:

La batterie de traction sert à stocker l'énergie utile pour le fonctionnement du moteur électrique et de l'ensemble des équipements électriques du véhicule. Au fur et à mesure de son utilisation elle se décharge, il est donc nécessaire de la recharger régulièrement. Son rechargement peut se faire avant d'être en réserve.

Les principaux paramètres pouvant réduire l'autonomie sont:

Température batterie basse, de nombreux arrêts-démarrages, routes ou voies escarpées, conduite sportive, surcharge en poids, utilisation du chauffage électrique (diminution de 20 %, par heure d'état de charge consommé), pression des pneus basse ainsi que santé et vétusté des batteries.


Le comportement du conducteur a une influence directe sur la durée de vie de la batterie. Une baisse des performances peut apparaître en cas de hausse importante de la température.



En fin d'autonomie, adopter une conduite économique.

A partir de l'instant où le voyant de réserve s'allume au combiné de bord, il ne vous reste seulement que 15 % d'énergie dans la batterie de traction. Nous vous conseillons donc de la recharger immédiatement. En effet à 0% d'énergie le voyant de défaut général va s'allumer et **le véhicule va s'immobiliser.**



S'arrêter dès que le voyant de défaillance générale  **devient actif, dès que les conditions de circulation le permettent.**

Influence des températures :



Eviter de laisser stationner en plein soleil le véhicule par de très fortes températures (>40°C) car cela affecte la durée de vie des batteries

Il n'est pas possible de démarrer/charger/rouler avec le véhicule si la batterie est à >60°C

Il n'est pas possible de charger la batterie de traction ou démarrer/rouler avec le véhicule si la batterie est à <-20°C

Le véhicule ne doit jamais être immobilisé dans un environnement où une température >60°C sous peine de perdre la garantie

Le véhicule ne doit jamais être immobilisé dans un environnement où une température <-20°C sous peine de perdre la garantie

Cas particuliers :

Si vous cherchez à monter sur un trottoir, ne le faire que sur les parties abaissées, sinon vous risquez de dérégler le train avant, d'entraîner une usure prématurée des pneumatiques et d'endommager votre batterie > **risques d'incendie ou d'émissions de gaz nocifs (voir page Sécurité)**



La batterie de traction perd de sa capacité au fur et à mesure de son utilisation. Cependant le respect de ces précautions d'utilisation va vous permettre d'augmenter la durée de vie de celle-ci et repousser au maximum la date où il va falloir la remplacer. Leur non-respect peut entraîner la perte de la garantie des batteries de traction.

RECHARGE DU VEHICULE

1. Mode opératoire (l'ordre des opérations est à respecter) :

Se reporter aux instructions de sécurité.

Avant tout branchement vérifier que la prise secteur que vous souhaitez utiliser est aux normes et compatible avec le courant de recharge (env. 10A continu pendant 3H 40 heures maxi). Pour une charge entre 20% et 80 % - 2 H 20 environ). Faire vérifier votre installation électrique par un professionnel afin de valider la compatibilité avec votre véhicule.

La prise, le câble et les mains doivent être propres et secs avant la connexion du véhicule au réseau 220V.

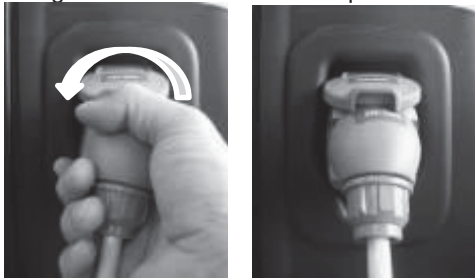
Utiliser impérativement et uniquement le câble spécifique qui est fourni. La mauvaise utilisation de ce câble de charge peut provoquer des incendies, des blessures ou le décès par électrocution. Ne pas exposer à des vapeurs inflammables risques d'arc électriques ou d'étincelles



Vérifier qu'aucun corps étranger ne se trouve sous le capot de la prise véhicule.

Couper la clé de contact et serrer le frein à main.

Connecter le câble au véhicule en premier. La prise de charge est située à l'avant de la porte droite.



Connecter l'autre extrémité à une prise standard domestique 16A-230V., munie d'une mise à la terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA. La charge démarre automatiquement, le combiné reste allumé pendant la charge. Si le câble ou la prise sont brûlants stopper la charge immédiatement .



Pour débrancher la charge, procéder en sens inverse. IL FAUT IMPERATIVEMENT COMMENCER A DECONNECTER LE CABLE COTE SECTEUR 220V :



risque d'électrocution si par exemple le câble est déconnecté du véhicule en premier, traîne dans une flaque d'eau tout en étant resté connecté à la prise murale 220V (protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit)

2. Cas particuliers :

- L'utilisation d'une rallonge électrique ou d'un enrouleur n'est pas autorisée.

- Dans le cas de connexion de plusieurs véhicules sur une seule prise il convient de vérifier la capacité maximum de l'installation (10A par véhicule en début de charge)

- Vérifier si l'électricité ne sera pas coupée pendant le temps de recharge



Ne pas laisser un câble de charge traîner à terre si celui-ci est connecté au réseau 220V sans être connecté au véhicule. Risque d'électrocution, vérifier régulièrement l'état du câble de charge (blessures, fils apparents).

Si votre câble est blessé ne pas essayer de le réparer soi-même mais contacter le distributeur agréé AIXAM.

Lorsque le câble de charge est connecté au véhicule, un système anti-démarrage empêche le moteur de fonctionner.

3. Quand recharger ?

La batterie de traction du véhicule peut être chargée à tout moment

La charge de la batterie peut être interrompue à tout moment
La décharge de la batterie du véhicule n'est possible qu'au-dessus de -20°C

En fin de charge le témoin de charge du combiné de bord reste allumé fixe.



La charge de la batterie de traction n'est possible en-dessus de -10°C et est plus lente entre 0 et -10°C aussi il est nécessaire de recharger le véhicule à l'intérieur de bâtiments tempérés (et son autonomie en sera également augmentée).

Par températures négatives il est conseillé de mettre son véhicule en charge dès la fin du roulage. Cela permet de profiter de la chaleur existante de fonctionnement du véhicule et de la batterie pour initier la charge.

4. Les équipements auxiliaires :

Les équipements auxiliaires du véhicule prélèvent tous de l'énergie sur la batterie de traction, directement ou via la batterie accessoires et son convertisseur. L'utilisation des phares, essuie-glace, radio ou autre équipement électrique a un effet sur l'autonomie du véhicule.

Le rajout d'équipements non prévus par le Constructeur est strictement interdit et doit faire l'objet d'un accord du Constructeur. En effet il est primordial d'établir un bilan électrique pour statuer de la capacité du système à fournir l'énergie supplémentaire demandée et de son impact sur les performances du véhicule.

IMMOBILISATION DU VEHICULE



Les instructions données ont pour objectif de préserver les performances de votre batterie dans le temps et doivent être impérativement suivies. Leur non-respect peut entraîner la perte de la garantie des batteries de traction.

Si l'immobilisation prévue est de plus de 1 semaine:

Débrancher la batterie accessoires.



NE JAMAIS LAISSER UN VEHICULE IMMOBILISE PLUS D'UNE SEMAINE AVEC UNE BATTERIE DE TRACTION VIDE (0%) SOUS PEINE DE PERDRE LA GARANTIE



Lorsqu'on souhaite immobiliser un véhicule plusieurs semaines il faut le charger/décharger pour qu'il soit à un niveau de charge (idéalement de 50%) correspondant à votre durée d'immobilisation et choisir un environnement dans lequel la température reste <40°C.

Prévoyez 10% de charge par mois de stockage.



Au-delà de 6 mois de stockage un contrôle et une charge est nécessaire sous peine de perdre la garantie

La température de stockage influe sur la dégradation et l'état de santé de la batterie

Exemple pour un stockage de 6 mois :

- à 24°C, la batterie perd 2% de son état d'usage
- à 40°C, perte de 4% de son état d'usage
- à 60°C, perte de 10-13% de son état d'usage

Il est donc recommander de stocker les batteries dans une température comprise entre 10 et 25°C

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE



ATTENTION

Les produits chimiques peuvent être dangereux. Certains sont toxiques, d'autres s'enflamment à proximité d'une flamme ou si on les utilise sur une partie du véhicule encore chaude. Dans un local mal ventilé, l'inhalation des vapeurs de certaines substances peut entraîner un malaise ou une intoxication. Pour tout produit chimique, lire le mode d'emploi sur le bidon avant usage. Si on utilise le produit dans un local, ouvrir portes et fenêtres.

Les produits contenant les composants suivants sont interdits pour l'entretien du véhicule :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| - Essence | - Benzine |
| - Naphta | - Acétone |
| - Tétrachlorure de carbone | - Diluant à peinture |
| - Essence de térébenthine | - Diluant pour vernis |
| - Diluant pour vernis à ongles | - Etc.... |

Ces produits sont dangereux et risquent d'endommager le véhicule.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

- Dépoussiérer l'habitacle à l'aide d'un aspirateur.
- Laver les éléments plastique avec de l'eau et du savon. Ne jamais utiliser de produits chimiques.
- Pour les sièges et les moquettes, utiliser les produits vendus dans le commerce pour cet usage.

NETTOYAGE DU VEHICULE

Laver immédiatement le véhicule à l'eau douce s'il a été exposé à des souillures susceptibles de favoriser la corrosion notamment :

- Eau de mer, embruns, produits chimiques utilisés pour dégeler les routes en hiver.
- Saie et poussière, poudre de fer dans les fumées d'usine, produits chimiques (substances acides, basiques, goudrons, etc...).
- Fientes d'oiseaux, débris d'insectes, résine d'arbre, etc...

La présence d'humidité ou de sel de déneigement dans le système de freinage peut entraîner une distance de freinage plus longue aussi évitez tout freinage violent après le lavage du véhicule et faites sécher les plaquettes en effectuant des freinages prudents.

LAVAGE

- Utiliser uniquement de l'eau et du savon liquide.
- Éviter de le faire en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Ne pas faire passer le véhicule dans les lavages automatiques à brosses.
- Ne pas projeter d'eau dans l'habitacle



Il est rigoureusement interdit d'utiliser de nettoyeur haute pression

NETTOYAGE DES VITRES

Laver les vitres avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant spécial pour le verre en prenant garde que celui-ci ne soit pas au contact de la carrosserie.

EN CAS DE CREVAISON

De série le véhicule est équipé d'un kit de réparation (pensez à renouveler le produit d'étanchéité après chaque réparation). Suivre les instructions fournies avec le kit.

Dans le cas où le véhicule est équipé d'une roue de secours temporaire celle-ci est située sous le coffre arrière dans un panier. A l'intérieur de celui-ci se trouve une boîte contenant le cric. La clé servant à démonter les roues est fixée sous le siège droit.



CHANGER UNE ROUE EN CAS DE CREVAISON

- Mettre le véhicule sur un terrain plat et résistant.
- Mettre le frein de stationnement (au besoin caler le véhicule).
- Prendre la clé sous le siège droit et desserrer le panier de **roue de secours à usage temporaire** (vis située à l'entrée du coffre arrière).
- Sortir la roue de secours ainsi que le cric de sa boîte.
- À l'aide de la clé débloquer les 4 écrous de la roue concernée.

Placer le cric sous la voiture en prenant garde que celui-ci soit positionné sur le longeron extérieur et non pas sous le plancher.

- Lever le véhicule en tournant la manivelle de sorte que la roue échappe du sol.
- Retirer les écrous de la roue et sortir la roue.
- Fixer la roue de secours temporaire en procédant en sens inverse (**couple de serrage : 50 N.m +/- 10**). Bloquer les écrous après avoir redescendu le véhicule.
- Remettre la roue endommagée dans le panier et bien fixer celui-ci.
- Regagner rapidement l'atelier de réparation le plus proche, faire réparer la roue endommagée et vérifier les pressions de gonflage.

 **La roue de secours peut être d'une dimension différente des autres roues du véhicule. Vous devez respecter la vitesse indiquée sur l'étiquette.**

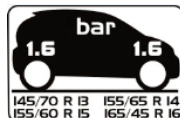
ÉTAT DES PNEUS



Il est impératif de contrôler régulièrement l'état de vos pneumatiques.

Des « indicateurs d'usure » sont disposés au fond des sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement. Procéder au remplacement des pneus dès que les indicateurs d'usure sont atteints.

PRESSIION ET GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (BAR)



Tous modèles sauf Crossline et Crossover avec extension d'ailes

La pression de vos pneumatiques agit directement sur votre sécurité et sur la consommation de votre véhicule. Elle doit être vérifiée régulièrement (une fois par semaine) et avant chaque trajet elle doit être ajustée, si nécessaire

Chaque essieu avant et arrière doit être équipé de pneumatiques identiques, c'est-à-dire de même marque, du même type, de la même structure, de mêmes dimensions, de même indice de charge et de même indice de vitesse.

Les dimensions homologuées pour votre Aixam sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques collée sur l'encadrement de porte. L'indice de charge doit être supérieur à « 60 ». L'indice de vitesse doit être supérieur à « J ».

BATTERIE ACCESSOIRES



Vis de fixation

Tous les composants électriques de votre véhicule sont alimentés par une batterie 12V située sous le capot moteur.

Cette batterie est rechargée par le biais d'un convertisseur DC/DC qui prélève de l'énergie sur la batterie de traction. La recharge de la batterie accessoires est active dès lors que l'on tourne la clé de contact et lorsque l'on charge la batterie de traction.

Si la tension de la batterie est trop basse, le véhicule ne démarrera pas. Il faut donc veiller à utiliser correctement les équipements électriques. Le rajout d'équipements non prévus par le Constructeur est strictement interdit et doit faire l'objet d'un accord du Constructeur.



N'intervenez vous-même sur cet équipement que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et que si vous disposez des outils adéquats. Si tel n'est pas le cas confiez l'intervention à votre distributeur agréé.

La durée de vie d'une batterie est directement influencée par différentes variables (conditions de roulages, activation d'équipements électriques,...).



Si votre batterie est trop faible il faut la recharger à l'aide d'un chargeur 12V (que vous pourrez commander auprès de votre distributeur AIXAM), il est impératif de démonter celle-ci de la voiture et de la faire charger dans un local aéré en utilisant un chargeur adapté. Il est interdit de recharger votre batterie à l'aide d'une autre batterie.

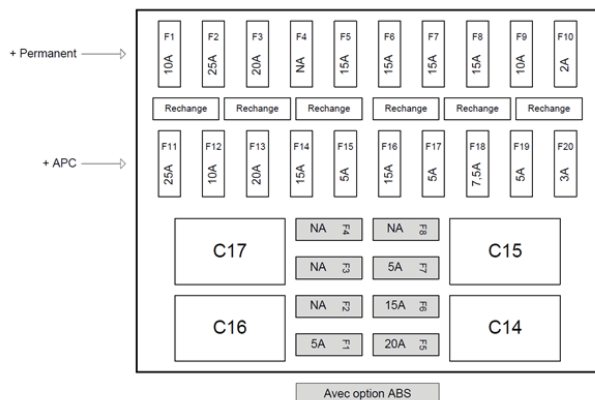
Accès : ouvrir le capot et fixer sa béquille dans le logement prévu.



Recyclage des batteries et piles: confiez vos batteries et piles (télécommande et sirène d'alarme) usagées à un professionnel du recyclage. Ne pas les stocker dans des lieux non adaptés et non isolés et ne pas les abandonner dans la nature.

BOÎTIER FUSIBLES

ATTENTION : Lorsque vous remplacez un fusible, toujours respecter l'ampérage (risque d'incendie).



AFFECTATION FUSIBLES:

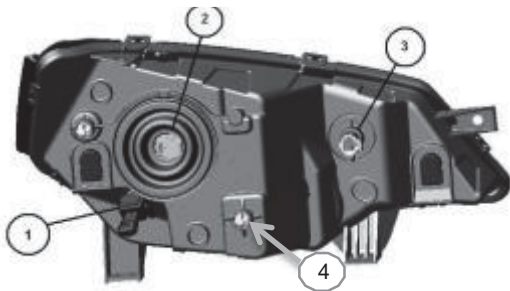
Position	Calibre	Couleur	Affectation
F1	10	Rouge	Réveil combiné /BMS/ +BMR/ + APC
F2	25	Blanc	Lève vitre gauche
F3	20	jaune	Dégivrage arrière
F4	NA	NA	
F5	15	Bleu	Autoradio / Klaxon
F6	15	Bleu	Feux route
F7	15	Bleu	Feux croisement
F8	15	Bleu	Feux position/ Feux Brouillard
F9	10	Rouge	Combiné de bord (clignotants)
F10	2	Gris	Plafonnier
F11	25	blanc	Lève vitres
F12	10	rouge	Prise 12 V
F13	20	jaune	Essuie glace avant
F14	15	bleu	Ventilateur de Chauffage
F15	5	beige	Feux de jour
F16	15	bleu	Essuie glace arrière/feux de recul / sens de marche
F17	5	beige	Porte ouverte/+APC
F18	7,5	Marron	Feux stop
F19	5	Beige	Onduleur
F20	3	Rose	Fermeture centralisée/ relai dégivrage

Suivant les versions le nombre de relais peut varier.

AFFECTATION RELAIS :

Position	Affectation
C14	Relai de réveil
C15	NA
C16	NA
C17	Relai de dégivrage

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE PHARE



1. Ampoule feu de croisement, feu de route

- Enlever le capot du projecteur. Pour déverrouiller, appuyer sur le clip supérieur et le retirer.
- Enlever la bonnette d'étanchéité de la face arrière du projecteur et en tirant dessus, l'ôter du culot de l'ampoule.
- Appuyer sur le fil de verrouillage de l'ampoule en le faisant glisser sur la droite et le rabaisser.
- Sortir l'ampoule.
- Reposer la nouvelle ampoule en s'assurant que les ergots de celle-ci rentrent bien dans leurs logements (ne pas toucher avec les doigts la partie en verre de l'ampoule).

- Rabattre le fil de verrouillage de celle-ci et presser dessus en le faisant glisser sur la gauche.
- Repositionner la bonnette d'étanchéité sur le culot de l'ampoule.
- Emboîter la bonnette sur la face arrière du projecteur.
- **ATTENTION** : bien s'appliquer à faire les deux opérations précédentes, sinon de l'eau pourra pénétrer dans le projecteur et l'endommager.
- Emboîter le capot de protection sur la bonnette en faisant attention que l'échancrure permettant le passage du faisceau électrique soit bien verticale, sinon le clip ne pourra pas s'engager et vous risquez de perdre le capot.

2. Ampoule de feu de direction

- Faire pivoter le support ampoule d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Appuyer sur l'ampoule en la faisant pivoter sur la gauche et la sortir.
- Mettre la nouvelle ampoule sur le support en alignant les ergots de celle-ci face aux échancrures du support, appuyer sur celle-ci en la faisant pivoter sur la droite.
- Remettre le support ampoule sur le projecteur en positionnant les ergots de celui-ci (un gros, un moyen, un petit) face aux bonnes échancrures du projecteur.
- Appuyer sur le support ampoule et le faire pivoter d'un quart de tour sur la droite.

3. Réglage de la hauteur du faisceau

En fonction de l'état de charge du véhicule il peut être nécessaire de modifier la hauteur du faisceau d'éclairage. La molette de réglage est indiquée par le repère 4 sur la vue arrière du phare.

A vide : -1,2 % (réglage sortie d'usine)

A ½ charge : Tourner la molette d'un tour (sens anti horaire)

A pleine charge : Tourner la molette de 2 tours (sens anti horaire)

Revenir à la position initiale lorsque le véhicule est à vide en tournant la molette dans le sens horaire.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE FEU ANTIBROUILLARD AVANT



Enlever le support ampoule en le faisant pivoter sur la gauche. L'ampoule fait partie intégrante du support.

Reposer le support ampoule en faisant attention que les ergots de fixation correspondent à ceux de la face arrière du projecteur et le faire pivoter sur la droite.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE FEU ARRIÈRE

➤ **Sur hayon (feux antibrouillard arrière et recul) :**



Démonter le feu en dévissant les deux vis de fixation
Remplacer l'ampoule

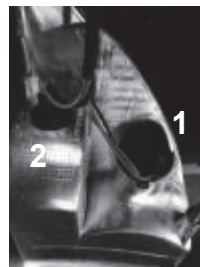
Ampoule de feu anti-brouillard arrière – référence 12V W16W

Ampoule feu de recul – référence 12V W16W

➤ **Sur coque (feux stop/arrière/clignotant) :**



Oter le cache situé à l'intérieur du véhicule.



- Dévisser les deux vis de fixation du feu
- Sortir celui-ci et changer l'ampoule

1. Ampoule de feu arrière et de feu stop - référence 12V P21/5W

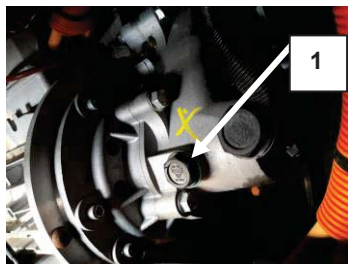
2. Ampoule clignotant – référence 12V WY16W

REPLACEMENT ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

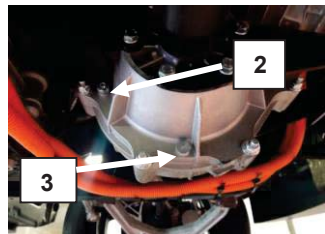
Déclipser l'éclairage intérieur du plafonnier pour remplacer l'ensemble.



NIVEAU HUILE PONT REDUCTEUR



1. Bouchon de remplissage



2. Vis de niveau
3. Bouchon de vidange

Tous les 10000 km,
faire la vidange de
l'huile du pont réducteur

Opération à effectuer après s'être servi du véhicule.

Bien respecter la quantité d'huile (voir page lubrifiant)

NIVEAU LIQUIDE LAVE-GLACE



Faire l'appoint avec du liquide lave-glace **sans alcool** en utilisant la goulotte de remplissage "4".



L'utilisation de produits à base d'alcool est interdite car ils pourraient endommager les pièces plastiques

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN



- Le niveau doit se trouver entre les deux repères.
- Faire l'appoint si nécessaire

NB : il est conseillé de remplacer le liquide de frein tous les ans.



Si du liquide de frein déborde lors du remplissage veillez à bien essuyer le trop plein

RECOMMANDATION POUR LE RODAGE

Pour la période de rodage des premiers 1000 kilomètres, conduire le véhicule en respectant les précautions suivantes, afin de lui assurer une longue vie, avec une conduite économique et un bon niveau de performances.

- Ne pas conduire le véhicule à grande vitesse.
- Évitez les démarrages rapides, les accélérations, les freinages trop fréquents. Noter qu'il faut respecter les vitesses indiquées par la signalisation.

CONVENTION AIXAM-MEGA ASSISTANCE

La présente convention d'assistance définit les conditions générales du contrat d'assistance AIXAM-MEGA ASSISTANCE.

Elle détermine les prestations qui seront garanties et fournies par EUROP ASSISTANCE FRANCE, entreprise régie par le code des assurances, aux bénéficiaires de la présente convention.

SOMMAIRE

ARTICLE PRÉLIMINAIRE.
DÉFINITIONS

.....

63
ARTICLE 1 -DURÉE DE LA COUVERTURE AIXAM-MEGA
ASSISTANCE

.....

65
ARTICLE 2 -LIMITES
TERRITORIALES

.....

65
ARTICLE 3 -MODALITÉS
D'INTERVENTION

.....

66

ARTICLE 4 -MODALITÉ D'EXÉCUTION DES
PRESTATIONS

.....
.....
66

ARTICLE 5 -PRESTATIONS DE AIXAM-MEGA
ASSISTANCE

.....
.....
66

ARTICLE 6 -EXCLUSIONS
GÉNÉRALES

.....
.....
67

ARTICLE 7 -CIRCONSTANCES
EXCEPTIONNELLES

.....
.....
67

ARTICLE 8 -
SUBROGATION

.....
.....
68

ARTICLE 9 -
PRESCRIPTION

.....
.....
68

ARTICLE 10 -AUTORITE DE
CONTRÔLE

.....
.....
68

ARTICLE PRÉLIMINAIRE. DÉFINITIONS

Les expressions ci-dessous ont dans la présente convention d'assistance, les significations suivantes :

> AIXAM-MEGA ASSISTANCE

Par AIXAM-MEGA ASSISTANCE on entend EUROP ASSISTANCE FRANCE, Société anonyme au capital de 14760000 euro. Entreprise régie par le code des assurances, R.C.S. Nanterre B 403 147903, Siret 403 14790300013, sise 1 promenade c la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS.

> VÉHICULE

Par véhicule, il faut entendre tout véhicule neuf, immatriculé en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco, faisant l'objet d'un contrat de vente auprès de la société AIXAM-MEGA 'et de ses distributeurs.

> DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION

Par date de première mise en circulation, il faut entendre la date de première mise en circulation qui apparaît sur la carte gris du véhicule.

> BÉNÉFICIAIRE

Par bénéficiaire, il faut entendre tout(s) conducteur(s) autorisé(s) par le propriétaire d'un véhicule et les personnes transportées à titre gratuit dans le véhicule dans la limite du nombre de places prévues par le constructeur, ayant leur domicile en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco.

> DOMICILE

Par domicile, il faut entendre le lieu de résidence principale et habituelle du bénéficiaire en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco.

> FRANCE

Par France, il faut entendre la France métropolitaine et la Principauté de Monaco.

> PANNE IMMOBILISANTE

Par panne immobilisante, il faut entendre toute défaillance mécanique, électrique ou électronique ou hydraulique du matériel rendant impossible pour le bénéficiaire l'utilisation du véhicule dans des conditions normales et nécessitant obligatoirement un dépannage ou Un remorquage dans un garage pour y effectuer les réparations nécessaires, survenant pendant la durée contractuelle ci-après définie à l'article 1.

La panne d'énergie sur les véhicules électriques n'est pas couverte et est exclue du programme d'assistance.

Sont exclues de cette définition:

- Les opérations d'entretien, de contrôle, de révision, de pose d'accessoires, de remplacement de pièces d'usure, les campagnes de rappel du constructeur et les immobilisations consécutives à des interventions prévues ou à un défaut d'entretien.
- Les immobilisations dues à l'absence ou à la mauvaise qualité des lubrifiants ou de tout autre liquide nécessaire au bon fonctionnement du véhicule.

ARTICLE 1 - DURÉE DE LA COUVERTURE AIXAM-MEGA ASSISTANCE

La couverture AIXAM-MEGA ASSISTANCE prend effet à compter de la date de 1^{ère} mise en circulation du véhicule pour une durée de 24 mois consécutifs.

ARTICLE 2 - LIMITE TERRITORIALE

La couverture AIXAM-MEGA ASSISTANCE s'applique en France Métropolitaine et Principauté de Monaco.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'INTERVENTION

Les prestations définies ci-dessous seront effectuées sur demande expresse d'un bénéficiaire, formulée directement auprès de services de AIXAM-MEGA ASSISTANCE grâce à un numéro de téléphone, le **01 41 85 84 52**.

AIXAM-MEGA ASSISTANCE, sur toute demande d'un automobiliste indiquant qu'il est bénéficiaire de l'assistance AIXAM-MEGA ASSISTANCE et que son véhicule est victime d'une panne s'assurera auprès de lui qu'il est bien bénéficiaire au sens de la présente convention en lui demandant les renseignements suivants:

- Numéro d'immatriculation du véhicule.
- Date de première mise en circulation.
- Nom et adresse du propriétaire.
- Modèle et numéro du châssis du véhicule.

ARTICLE 4 - MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

AIXAM-MEGA ASSISTANCE s'engage à garantir les prestations ci-dessous avec la meilleure diligence 24 heures sur 24 jours y compris les jours fériés.

Les interventions seront effectuées sous réserve des disponibilités locales.

Les prestations qui n'auront pas été demandées au moment même du besoin en accord avec AIXAM-MEGA ASSISTANCE, ne donneront pas droit à posteriori à un remboursement ou à une indemnité compensatoire, à l'exception de remorquages sur autoroutes ou voies assimilées. Dans tous les cas, l'automobiliste devra fournir, à titre de justificatif, les originaux des factures.

En aucun cas, les frais que le bénéficiaire aurait dû ou avait prévu d'engager, dans le cadre de son déplacement ne pourront être à la charge de AIXAM-MEGA ASSISTANCE

(frais de carburant, péage, restaurant, taxi, hôtel en cas de séjour prévu sur le lieu de la panne, coût des pièces détachées, etc...).

ARTICLE 5 - PRESTATIONS DE AIXAM-MEGA ASSISTANCE

AIXAM-MEGA ASSISTANCE s'engage, compte-tenu des conditions ci-dessus, à garantir les prestations suivantes :

> 5.1 -ASSISTANCE TECHNIQUE AUX VEHICULES

A. Dépannage sur place ou remorquage.

En cas de panne immobilisante, AIXAM-MEGA ASSISTANCE organise et prend en charge le dépannage du véhicule sur le lieu de la panne ou le remorquage du véhicule jusqu'au concessionnaire ou agent du réseau de distribution de la marque du véhicule le plus proche du lieu de l'immobilisation. Le remorquage se fera sur un périmètre de 100 km maximum. EUROP ASSISTANCE couvre cette prestation à hauteur de 180€ TTC. Au delà de ce 100ème km, les kilomètres supplémentaires feront l'objet d'une facturation au bénéficiaire du véhicule AIXAM-MEGA.

B. Acheminement des passagers vers leur domicile ou lieu de destination

Cette prestation est valable si un remorquage a été préalablement, organisé par AIXAM-MEGA ASSISTANCE (sauf en cas de vol).

Si le véhicule est immobilisé plus de 4 heures à la suite d'une panne, AIXAM-MEGA ASSISTANCE effectue l'acheminement des bénéficiaires vers leur domicile habituel en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco ou vers leur lieu de destination en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco, en prenant en charge :

-Les frais de taxi à hauteur de 80€ TTC

Nous ne pouvons en aucun cas nous substituer aux organismes locaux de secours, d'urgence.

A. Sont exclus de la garantie et ne donnent pas lieu à remboursement :

- Les conséquences de guerres civiles ou étrangères, d'instabilité politique notoire, de mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation d'es personnes et des biens, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique, ou tout autre cas de force majeure.
- Les conséquences des incidents survenus au cours d'épreuves, courses, ou compétitions motorisées (ou leurs essais), soumises par la réglementation en vigueur à l'autorisation préalable des pouvoirs publics, lorsque le bénéficiaire y participe en tant que concurrent.
- Les sinistres survenus dans les pays exclus de la garantie ou en dehors des dates de validité du contrat.
- Les voyages entrepris dans un but de diagnostic et/ou de traitement.
- Les frais engagés sans notre accord sauf impossibilité matérielle justifiée, ou non expressément prévus par la convention.
- Les frais non justifiés par des documents originaux.
- Les vols de bagages, matériels et objets divers restés dans le véhicule, ainsi que des accessoires de ce dernier (autoradio notamment).

ARTICLE 6 - EXCLUSIONS GÉNÉRALES

- Les frais de carburant et de péage, les frais de gardiennage du véhicule abonné, les frais de franchise non rachetables en cas de location de véhicule.
- Les frais de douane
- Les frais de restaurant.
- Les conséquences d'actes intentionnels de la part du bénéficiaire ou les conséquences d'actes dolosifs ou de tentative de suicide.
- Les conséquences de l'immobilisation d'un véhicule pour effectuer des opérations d'entretien.
- Les pannes répétitives causées par l'absence de réparation du véhicule (exemple : batterie défectueuse) après notre première intervention.
- Les frais de réparation(s) du véhicule et de sa remorque.
- Les chargements des véhicules bénéficiaires et des attelages.
- Les conséquences de l'usage de médicaments, drogues, stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, de l'usage abusif d'alcool.

ARTICLE 7 - CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

AIXAM-MEGA ASSISTANCE ne pourra être tenu pour responsable des manquements à l'exécution des prestations dus à de événements tels que: guerre civile ou étrangère, instabilité politique notoire, émeutes, actes de terrorisme, mouvements populaires, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens que celle-ci soit nominative ou générale, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique ou autres cas de

force majeure, ni des retards dans l'exécution résultant des mêmes causes.

ARTICLE 8 - SUBROGATION

Conformément à l'article L121-12 du Code des Assurances, AIXAM-MEGA ASSISTANCE est subrogé à concurrence des indemnités payées et des services fournis par lui dans les droits et actions du bénéficiaire ou ceux de son représentant contre toute personne responsable des faits ayant motivé notre intervention.

ARTICLE 9 - PRESCRIPTION

Conformément à l'article L 114-1 du Code des Assurances, toute action dérivant de cette convention est prescrite dans un délai de deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance.

ARTICLE 10 - AUTORITE DE CONTRÔLE

L'autorité chargée du contrôle est la Commission de Contrôle des Assurances, 54 rue de Châteaudun -75009 Paris.

CARNET DE ROUTE

Sommaire

➤ Conseil

- Précautions avant de prendre la route 69
- Fatigue et alcool au volant 70

➤ Sur la route

- S'installer au volant 70
- S'insérer dans la circulation 71
- Circuler à droite 71
- Garder une distance de sécurité 72
- S'arrêter en circulation 72
- Tourner 73
- S'engager dans un sens giratoire 73
- S'insérer dans une voie 74
- Dépasser un véhicule 74

➤ Signalisation

- Les catégories de panneaux 75
- Les panneaux de priorité 75
- Les feux 76
- Les voies interdites aux quadricycles légers 76

Précautions avant de prendre la route



1- Vérifier l'état du véhicule

- La pression des pneus.
- Le bon fonctionnement des feux (feux stop, feux de croisement, clignotants).

2- Se munir utile :

- Une carte routière, une boîte d'ampoules, un formulaire de constat à l'amiable.

3- Ne pas oublier les papiers du véhicule :

- Carte grise, attestation d'assurance

4- Préparer l'itinéraire :

- S'assurer qu'il n'y a ni autoroute ni voie rapide sur votre trajet.

5- Vérifier que vos médicaments ne provoquent pas d'effets secondaires contre-indiqués :

- Risques de somnolence, troubles de la vision...

Fatigue et alcool au volant



1-La fatigue au volant

- Signes de fatigue : nuque raide, paupières lourdes, bâillements, inattention...
 - S'arrêter pour s'aérer et se dégoûdir les jambes.
 - S'arrêter pour dormir si la fatigue persiste.

2- L'alcool au volant

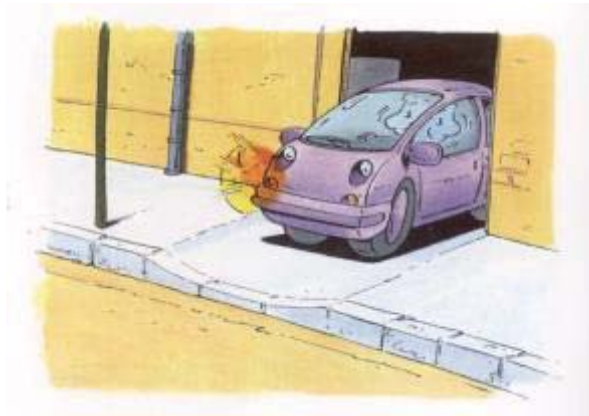
- Règle n°1 : éviter de boire avant de conduire.
- Les effets de l'alcool au volant : rétrécissement du champ visuel, diminution des réflexes, .
- Rappel de la loi :
 - La limite légale d'alcoolémie au volant est de **0,5 g/l de sang = 2 verres de boisson alcoolisée.**
 - Au-delà de cette limite vous encourez une amende de 135 à 4500€ et jusqu'à 2 ans d'emprisonnement (mesures en vigueur en juillet 2012).

S'installer au volant



- 1- Régler la position du siège.
- 2- Régler le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs.
- 3- Boucler la ceinture de sécurité.
- 4- Allumer les feux s'il fait nuit :
 - les codes en agglomération.
 - les phares sur route.

S'insérer dans la circulation

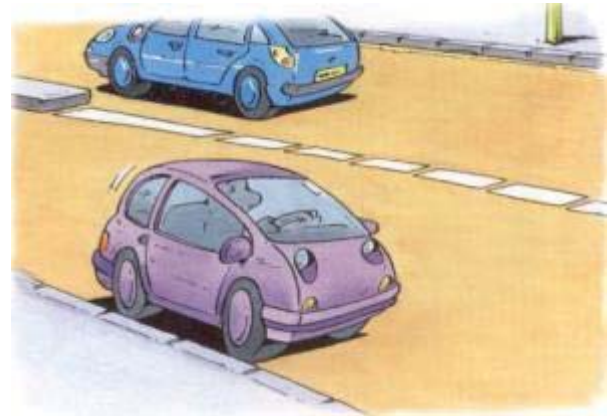


- 1- Avancer Lentement jusqu'au bord de la chaussée
- 2- Regarder à droite et à gauche
- 3- Laisser passer les véhicules
- 4- Enclencher le clignotant
- 5- S'engager sur la voie, sans gêner qui que ce soit

RECOMMANDATIONS

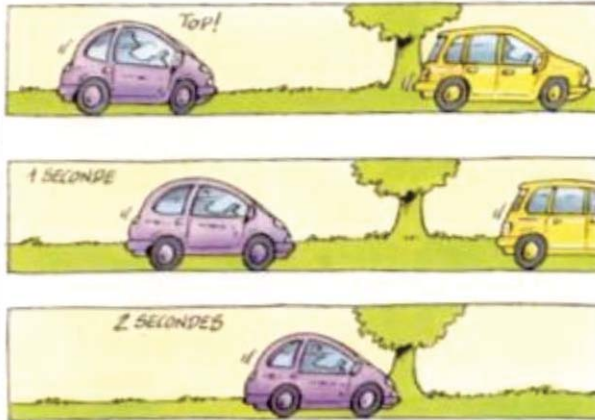
- **Faites attention aux voitures mais aussi aux piétons et aux vélos.**

Rouler à droite



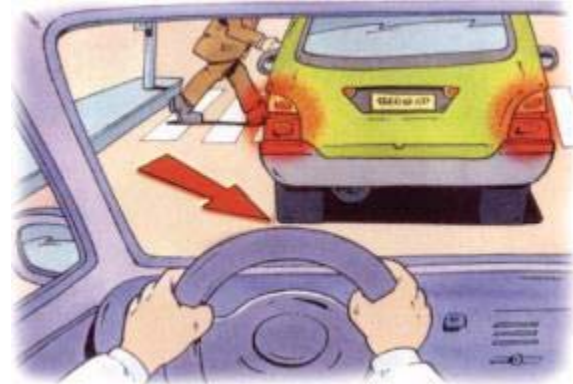
- 1- Bien rouler à droite.
- 2- Ne pas rouler trop près, ni trop loin du bord de la chaussée.
- 3- Maintenir le cap, même si un véhicule vous dépasse.
- 4- Regarder régulièrement dans les rétroviseurs.
- 5- Regarder loin devant pour pouvoir anticiper.

Garder une distance de sécurité



- 1- Ne pas rouler trop près du véhicule qui vous précède.
- 2- Se donner le temps de réagir : au moins 2 secondes.
- 3- Pour compter : prendre un repère fixe sur le bord de la route (ex: un arbre).

S'arrêter en circulation



- 1- Ne pas trop approcher le véhicule à l'arrêt.
- 2- Pouvoir visualiser les pneus du véhicule qui vous précède.
- 3- Conserver une certaine distance au démarrage.

RECOMMANDATIONS

- Attention : un piéton engagé sur un passage protégé est toujours prioritaire.

Tourner



- 1- Regarder dans les rétroviseurs intérieur et extérieur.
- 2- Enclencher le clignotant droit ou gauche dès que possible.
- 3- Ralentir.
- 4- Conserver le pied au-dessus du frein à l'entrée du virage.
- 5- Tourner le volant.
- 6- Ré accélérer après le virage si la voie est dégagée.

RECOMMANDATIONS

- Suivez les flèches au sol pour vous aider.
- Faites attention aux piétons qui pourraient traverser.

S'engager dans un sens giratoire



- 1- Céder le passage aux véhicules déjà engagés.
- 2- Entrer dans le giratoire.
- 3- Rester dans la voie de droite.
- 4- Surveiller à droite et à gauche.
- 5- Enclencher le clignotant à droite avant de sortir du giratoire.

S'insérer dans une voie

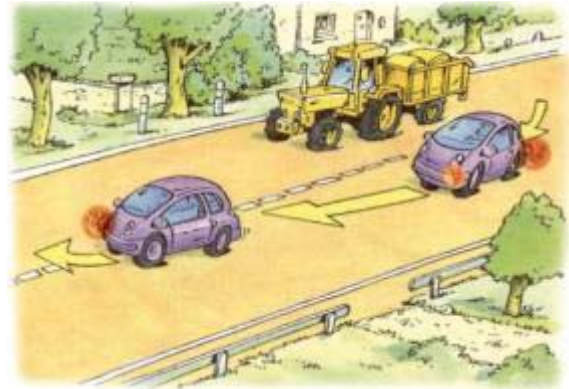


- 1- Vérifier dans les rétroviseurs et en vision directe si aucun véhicule ne vous dépasse.
- 2- Accélérer.
- 3- Enclencher le clignotant à gauche et s'insérer dans la voie.

RECOMMANDATIONS

- **Veillez à respecter la priorité. Ne surprenez pas les véhicules engagés qui peuvent rouler assez vite.**

Dépasser un véhicule



- 1- S'assurer que la voie de gauche est dégagée loin devant.
- 2- Regarder dans les rétroviseurs.
- 3- Vérifier qu'aucun véhicule ne vous dépasse.
- 4- Enclencher le clignotant à gauche. Déboîter progressivement.
- 5- Vérifier si le véhicule dépassé est visible dans vos rétroviseurs.
- 6- Enclencher le clignotant à droite.
- 7- Se rabattre progressivement.

Les catégories de panneaux



Triangle = Danger



Interdiction ou Obligation



Interdiction



Fin d'interdiction



Obligation



Fin d'obligation



ou



Indication



Direction

Bleu



Accès à une autoroute

Vert



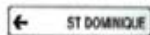
Accès villes importantes

Jaune



Direction temporaire

Blanc



Direction

Les panneaux de priorité



- S'arrêter obligatoirement
- Céder le passage à gauche et à droite



- Céder le passage à gauche et à droite



- Céder le passage à droite



- Priorité : vous pouvez passer
- Attention tout de même aux dangers tels qu'un véhicule de secours ou un véhicule qui ne respecte pas la signalisation



- Le trait le plus épais représente le chemin prioritaire



- Passage à niveau avec barrières



- Passage à niveau sans barrière

Les feux

Feux sans panneaux



- Vérifier à droite et à gauche
- Passer



- S'arrêter

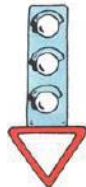
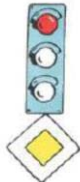


- S'arrêter
- Attendre le feu vert

Feux avec panneaux

Les feux fonctionnent

- Ne pas se préoccuper des panneaux



Les feux ne fonctionnent pas

- ou le feu orange clignote
- Respecter les panneaux

Les voies interdites aux quadricycles légers et cyclomoteurs



- Circulation interdite dans les 2 sens à tout véhicule.



- Sens interdit à tout véhicule.



- Accès interdit aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers.



- Accès interdit à tous les véhicules moteurs.



- Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles.



- Voie réservée aux bus.



- Route pour automobiles interdite aux quadricycles.



- Entrée d'autoroute interdite aux quadricycles.



- Interdiction de tourner à droite pour les cyclomoteurs et les quadricycles légers.



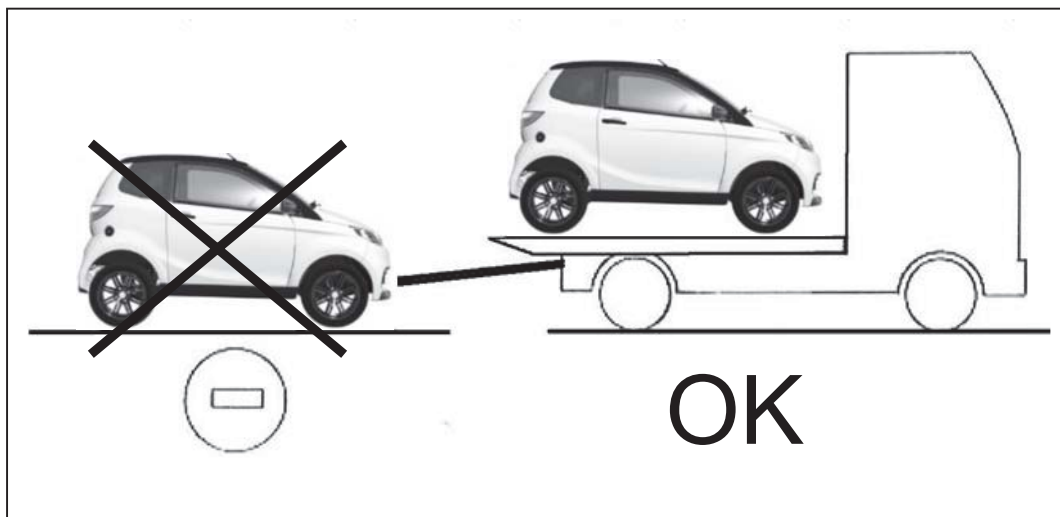
- Direction interdite aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers.

ATTENTION

Les quadricycles légers sont considérés par la loi comme des cyclomoteurs. Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.

DÉPANNAGE REMORQUAGE

Si vous êtes immobilisé suite à un accident ou une avarie, il est interdit de faire remorquer votre véhicule (risque important de détérioration des éléments mécaniques).



Votre véhicule doit être pris en charge sur un plateau, par un professionnel dûment habilité et équipé pour ce type d'opération.

De même les essais éventuels sur banc à rouleaux doivent impérativement être effectués par des professionnels informés des spécificités de nos véhicules électriques.

En cas d'immobilisation du véhicule
en dehors du secteur de votre concessionnaire,
Veuillez appeler le **04 79 61 42 45**,
en nous précisant le département où se trouve la voiture.
Nous vous indiquerons l'agent le plus proche.

Aixam œuvre en permanence au perfectionnement de ses véhicules. Des modifications sont possibles à tout moment que ce soit sur le plan de la forme, de l'équipement ou de la technique. Les indications concernant l'aspect, les performances, les dimensions, les masses, les normes et les fonctions des véhicules sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. Il se peut que certains équipements ne soient livrables qu'à une date ultérieure ou ne soient proposés que sur des marchés spécifiques. Les indications, illustrations et descriptions figurant dans cette notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Toute réimpression, reproduction ou traduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation d'Aixam-Mega SAS.

Tous droits expressément réservés au profit d'Aixam-Mega SAS, conformément à la législation sur les droits d'auteur. Sous réserve de modifications.



SIÈGE SOCIAL ET USINE
56, route de Pugny – B.P. 70112
F – 73101 – AIX LES BAINS CEDEX
Tél. +33 (0)4 79 61 42 45
Télécopie +33 (0)4 79 35 06 11